



Rapport d'activité

2023

Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	4
1.1. Les caractéristiques générales de la délégation de service public	4
1.1.1. Objet et étendue de la délégation	4
1.1.2. Autorité délégante	4
1.1.3. Délégué	4
1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants	4
1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat	4
1.2. Les caractéristiques intrinsèques du service	5
1.2.1. Les services fournis	5
1.2.2. Les installations	5
1.2.3. Les charges du délégué	6
1.2.4. Les horaires de crémation	6
1.2.5. Les moyens en personnel	6
1.2.6. La formation	7
2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE L'ACTIVITE	8
2.1. Données statistiques	8
2.1.1. Évolution de la population et de la mortalité en France	8
2.1.2. Evolution du nombre de crématorium en France	10
2.1.3. Evolution du taux de crémation en France	10
2.2. Analyse du registre des crémations	11
2.2.1. Répartition par type de crémation	11
2.2.2. Evolution du nombre annuel de crémations	11
2.2.3. Evolution mensuelle de nombre de crémations	13
2.2.4. Répartition des crémations par sexe	15
2.2.5. Destination des cendres	16
2.2.6. Fréquentation de la salle de cérémonie :	17
2.2.7. Répartition des crémations par entreprise funéraire :	18
2.2.8. Répartition des crémations selon le domicile des défunts :	18
2.3. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE	19
2.3.1. Comité d'éthique	19
2.3.2. Temps de mémoire	19
2.3.3. Les cérémonies personnalisées	19
2.4. les enquêtes de satisfaction des familles	19
2.4.1. Enquête de satisfaction Init	19
2.4.2. La nouvelle démarche relationnelle d'OGF vis-à-vis des familles	20
2.4.3. Les indicateurs de satisfaction Critizr (Gooddays)	20
2.4.4. Registre d'appréciation du service	23
2.4.5. La communication relative au crématorium	23
2.4.6. La visibilité WEB	25
2.4.7. Elimination des déchets métalliques	25
2.4.8. Enquête de satisfaction	27
2.4.9. La certification de services Qualicert ®	28
2.4.10. Protection du Travailleur Isolé (PTI)	28
2.5. Le compte rendu technique	29
2.5.1. L'équipement de crémation	29
2.5.2. Les maintenances, interventions et travaux de l'année	29
2.5.3. Les contrôles réglementaires	30
3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER	31
3.1. COMMENTAIRE SUR LE COUT DES ENERGIES	31
3.2. Tarifs pratiqués	32
3.2.1. Les tarifs des prestations du service public	32
3.2.2. La révision tarifaire	34

3.3. COMPTE DE RESULTAT	34
3.3.1. Les règles comptables.....	34
3.3.2. Présentation du compte de résultat.....	35
3.3.3. Commentaires du compte de résultat.....	35
3.4. Compte rendu bilanTiel sur les biens et Immobilisations.....	42
3.4.1. Etat de variation de patrimoine	42
3.5. Engagements financiers.....	43
3.5.1. Les attestations d'assurances souscrites.....	43
4. PERSPECTIVES 2024.....	44
ANNEXE 1 : FORMULE DE REVISION TARIFAIRE 2023	45
ANNEXE 2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS	47
ANNEXE 3 : ATTESTATION D'ASSURANCE	49
ANNEXE 4 : LISTE COMPLETE DE REPARTITION DES CREMATIONS SELON L'ENTREPRISE DE POMPES FUNEBRES	51

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1.1. Objet et étendue de la délégation

La délégation porte sur la conception, la réhabilitation/extension/mise aux normes, le financement et l'exploitation du crématorium.

1.1.2. Autorité délégante

La Ville de Nevers.

1.1.3. Déléataire

OGF
Société par actions simplifiée au capital de 40.904.385 €
RCS Paris B 542 076 799
Siège social : 31, rue de Cambrai – 75019 Paris
Habilitation n°24-75-0001

1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président : M. Alain COTTET
Directeur délégué : M. Marc OSSENT
Directeur de secteur opérationnel : M. Didier ROBERT

1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Contrat de délégation de service public, signé le 6 avril 2016 pour une durée de vingt (20) années prenant effet à compter du 1er janvier 2017 et dont l'échéance est le 31 décembre 2036.

1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

1.2.1. Les services fournis

Conformément au contrat de délégation, le délégataire assure l'ensemble des prestations relatives à la gestion du service de crémation, notamment :

- La réception des cercueils ;
- L'accueil des familles et les opérateurs funéraires ;
- L'organisation des cérémonies à la demande du PAQPF (personne ayant qualité pour pourvoir aux funéraires) ou des opérateurs funéraires ;
- La vérification du dossier administratif de crémation et les contrôles techniques avant l'introduction du cercueil dans l'équipement de crémation ;
- La crémation des cercueils ;
- La pulvérisation des cendres ;
- La fourniture des réceptacles simples et de taille adaptée, nécessaires pour recueillir les cendres suivant les dispositions de l'article L.2223-18-1 du CGCT ;
- Le recueil des cendres dans une urne cinéraire munie extérieurement d'une plaque portant l'identité du défunt et le nom du crématorium qui sera remise au PAQPF ou à toute personne qu'elle aura mandatée ;
- La dispersion des cendres au Jardin du Souvenir du cimetière à la demande du PAQPF ;
- L'information sur les destinations légales des cendres et, le cas échéant, les formalités à accomplir notamment en cas de dispersion en pleine nature ;
- La location de la salle de cérémonie non suivie de crémation ;
- Le cas échéant, la conservation provisoire de l'urne au crématorium, dans un local affecté à cet effet pour un délai ne pouvant excéder un an, conformément à la réglementation en vigueur au moment de l'exécution du contrat, notamment à l'article R.2213-38 du CGCT et au règlement intérieur et de service. A l'issue dudit délai d'un an, si la personne qui a pourvu aux funéraires n'a pas réclamé l'urne après relance par le Délégataire, celui-ci pourra procéder à la dispersion dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

1.2.2. Les installations

Le crématorium comprend :

- des locaux ouverts au public :
 - un hall d'entrée et d'accueil,
 - un salon d'attente pour les familles,
 - une salle de cérémonie et de remise de l'urne d'une capacité de 120 personnes environ avec une installation audio-visuelle intérieure et extérieure,
 - un espace de remise des urnes,
 - une salle de visualisation.
- des locaux techniques à l'usage exclusif du personnel du crématorium :
 - un local équipé d'un appareil de crémation,
 - un local technique et de service,
 - un bureau administratif,
 - un local de conservation des urnes.

A ces locaux s'ajoutent les couloirs de circulation et les sanitaires obligatoires (accessibles aux personnes handicapées).

1.2.3. Les charges du délégataire

Le délégataire est chargé de :

- La conception, le financement de la réhabilitation/extension/mise aux normes du crématorium existant ;
- La réalisation de travaux de mise aux normes au regard de l'arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés dans l'atmosphère ;
- La réalisation de travaux de renouvellement et de grosses réparations tels que le remplacement des équipements de crémation et des installations de filtration, le renouvellement des peintures du sol, des murs et du plafond, etc. ;
- La réalisation des travaux de maintenance, d'entretien et de réparations courantes tels que les fournitures d'entretien courant, l'entretien et l'amortissement de l'outillage, les visites de contrôle comprenant les visites réglementaires, l'entretien en état de marche du réseau d'éclairage normal et de sécurité, l'entretien des ventilations et des installations de surveillance de la qualité de l'air, l'entretien permanent de l'équipement y compris les parties non accessibles au public, le remplacement de petites pièces défectueuses, etc.

1.2.4. Les horaires de crémation

Le crématorium de Nevers est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

1.2.5. Les moyens en personnel

Personnels d'exploitation :

NOM	PRENOM	EMPLOI AU 31/12/2022	TAUX D'AFFECTATION
CASSIN	LAURENT	AGENT DE CREMATORIUM ECHELON 1	100%
ERDN	CYRILLE	AGENT DE CREMATORIUM ECHELON 2	100%
HALFINGER	DAMIEN	AGENT DE CREMATORIUM ECHELON 2	100%

Grâce à cet effectif, OGF est à même d'assurer la continuité du service public et de pallier toute absence ou surcharge d'activité.

Ces trois personnes sont placées sous l'autorité de Nathalie NAGOT et Didier ROBERT.

Personnels d'encadrement :

La nouvelle responsable du crématorium, Nathalie NAGOT, a pris officiellement ses fonctions en janvier 2023.

NOM	PRENOM	LIBELLE EMPLOI	Part activité / sites
NAGOT	NATHALIE	RESPONSABLE DE CREMATORIUM	33%
PINTAT	AMELIE	PLANIFICATEUR(TRICE)	5%
ROBERT	DIDIER	DIRECTEUR SECTEUR OPERATIONNEL	4%

L'équipe du crématorium reçoit le soutien des équipes locales du groupe OGF dans la réalisation des principales tâches qui leur sont dévolues :

- accueil des familles,
- assistance à la réalisation d'hommages préalables à la crémation,
- accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles,
- tenue des registres de crémations et contrôles administratifs,
- réalisation des crémations,
- entretien et nettoyage quotidien des installations techniques et publiques.

Le groupe OGF assure également l'encadrement du crématorium au travers de ses équipes de direction régionale et nationale, afin d'améliorer les conditions d'exécution du service délégué.

Les directions des crématoriums, de la communication, de la qualité et les services juridiques travaillent en commun à l'élaboration d'un service de qualité dans le respect de la réglementation.

1.2.6. La formation

Pour l'exécution des missions qui leur sont confiées, les agents du crématorium ont bénéficié d'une formation concernant les points suivants :

- la législation sur la crémation et ses évolutions concernant le traitement des pièces anatomiques notamment,
- les procédures internes d'OGF en matière de gestion des crématoriums,
- les vérifications administratives des dossiers de crémation,
- l'accueil des familles, la remise de l'urne et la dispersion des cendres,
- les rappels théoriques et pratiques liés à la technologie des fours de crémation (cycles de crémation, régulation des fours, techniques d'entretien et de dépannage, consignes de sécurité),
- la gestion des éventuelles pannes en présence d'une famille,
- les consignes d'hygiène et de sécurité,
- la protection incendie,

l'habilitation électrique H0B0 pour personnel non électricien.

En 2023, Damien HALFINGER a renouvelé son habilitation électrique du 22 février au 23 février.

2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE L'ACTIVITE

2.1. DONNEES STATISTIQUES

2.1.1. Évolution de la population et de la mortalité en France

Au 1er janvier 2024, la **France compte 68,4 millions d'habitants**, soit 0,3 % de plus qu'un an auparavant. 66,1 millions résident en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer.

En 2023, **678 000 bébés sont nés** en France. C'est **6,6 % de moins qu'en 2022** et près de 20 % de moins qu'en 2010, année du dernier pic des naissances. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,68 enfant par femme en 2023, après 1,79 en 2022. Depuis la Seconde Guerre mondiale, cet indicateur n'a jamais été aussi bas hormis en 1993 et 1994.

L'âge moyen à la maternité est de 31 ans, le même qu'en 2022 (il était de 29,5 ans il y a 20 ans).

631 000 personnes sont décédées en France, soit **6,5 % de moins qu'en 2022**. Cette baisse fait suite à trois années de forte mortalité, due notamment à l'épidémie de Covid-19.

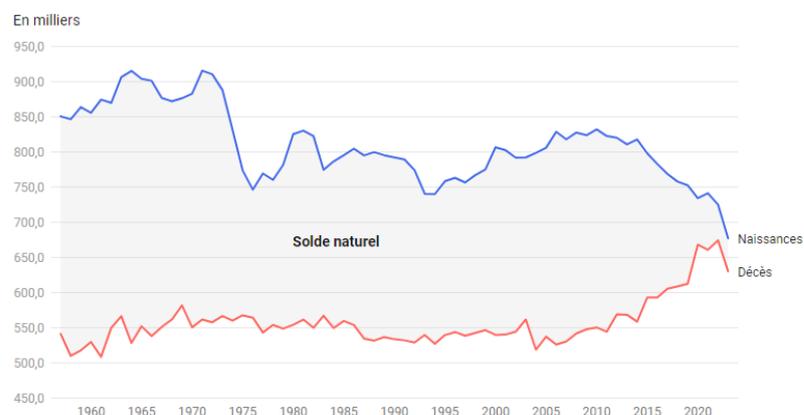
L'espérance de vie à la naissance est de 85,7 ans pour les femmes et 80,0 ans pour les hommes. Elle dépasse ainsi les niveaux de 2019, avant Covid.

Pour 2023, le **solde naturel**, différence entre les nombres de naissances et de décès enregistrés sur l'année, est de +47 000, **au plus bas** niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En baisse régulière depuis 2007, le solde naturel a chuté en 2020 sous l'effet d'une baisse des naissances, mais surtout d'une forte hausse des décès due à la pandémie de Covid-19.

Depuis, il est resté à un niveau bas. Il s'était légèrement redressé en 2021 sous l'effet d'un rebond des naissances, mais il a diminué en 2022, les décès restant à un niveau élevé. Le solde naturel baisse de nouveau en 2023, les naissances diminuent en effet plus fortement que les décès.

Ci-après l'évolution du solde naturel depuis 1957 affichant l'important déficit de naissances depuis une dizaine d'année.



Données provisoires pour l'année 2023.
Lecture : En 2022, en France, 725 997 bébés sont nés et 675 122 personnes sont décédées.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et France à partir de 2014.

Forte baisse de la mortalité en 2023

Le nombre de décès est estimé à **631 000 pour 2023**. C'est 44 000 de moins (-6,5 %) qu'en 2022, année marquée par un regain de la pandémie de Covid-19 avec le variant Omicron, trois périodes de fortes chaleurs et une épidémie de grippe hivernale précoce en fin d'année. Le pic de décès en décembre 2022 est le troisième pic le plus élevé sur toute la période de 2020 à 2022, après ceux constatés lors des deux premières vagues de Covid-19 de 2020 (en avril et en novembre).

Début 2023, l'épidémie de grippe s'est poursuivie, mais avec une intensité moindre et les épisodes caniculaires de l'été ont été nettement moins soutenus.

Avec l'**arrivée des générations du baby-boom** à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter plus vite sur les dix dernières années (+0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis +1,9 % entre 2014 et 2019). L'augmentation de la mortalité a cependant été sans commune mesure en 2020 du fait des pics de mortalité lors des deux premières vagues de la pandémie et les décès sont restés à un niveau élevé en 2021 et 2022.

En 2023, le taux de mortalité infantile est de 4,0 décès pour 1 000 naissances vivantes. Après avoir reculé très fortement au cours du vingtième siècle, ce taux ne baisse plus depuis 2005.

L'espérance de vie des hommes atteint 80 ans pour la première fois

L'espérance de vie reflète les conditions de mortalité de l'année ; elle avait fortement chuté en 2020, du fait de la crise sanitaire, et était restée inférieure à son niveau de 2019 les deux années suivantes. **En 2023, elle atteint un niveau supérieur à son niveau pré-pandémique.**

En 2023, l'espérance de vie à la naissance s'élève à 85,7 ans pour les femmes et atteint, pour la première fois, 80,0 ans pour les hommes. Par rapport à 2022, elle est en hausse de 0,6 an pour les femmes et de 0,7 an pour les hommes. Elle était en moyenne de 0,2 par an depuis le début du siècle.

L'espérance de vie à 60 ans augmente fortement aussi entre 2022 et 2023 et retrouve un niveau supérieur à celui de 2019 : elle est de 27,9 ans pour les femmes (soit +0,1 an par rapport à 2019) et de 23,7 ans pour les hommes (+0,3 an).

Depuis le milieu des années 1990, l'espérance de vie à la naissance croît moins vite pour les femmes que pour les hommes, réduisant ainsi l'écart entre les deux sexes. Il est désormais de 5,7 ans.

En France, comme dans l'Union européenne, une personne sur cinq a 65 ans ou plus

Au 1er janvier 2024, en France, 21,5 % des habitants ont 65 ans ou plus.

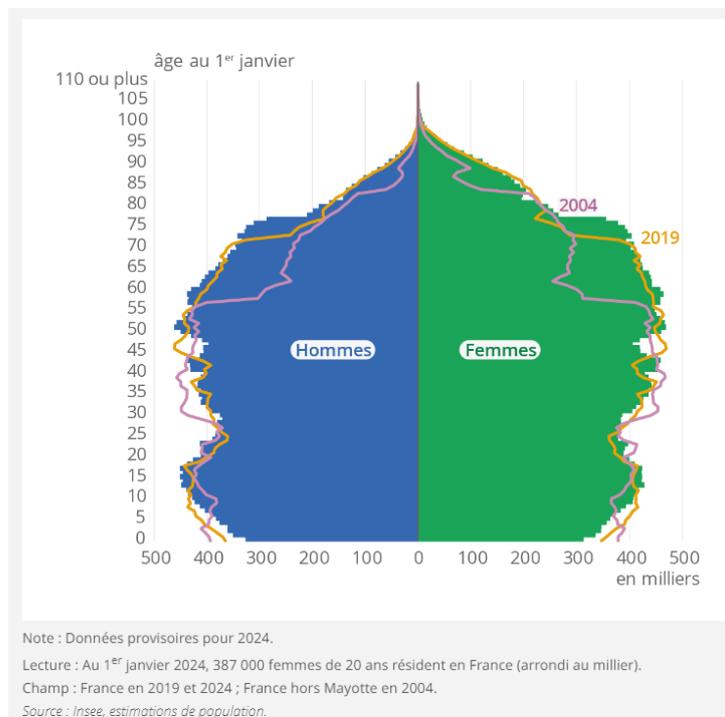
Cette proportion augmente depuis plus de trente ans et le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom dont les plus anciennes auront 78 ans en 2024.

Les personnes âgées de **75 ans ou plus représentent désormais une personne sur dix** en France (10,4 %) et leur part est en forte augmentation (9,0 % en 2013).

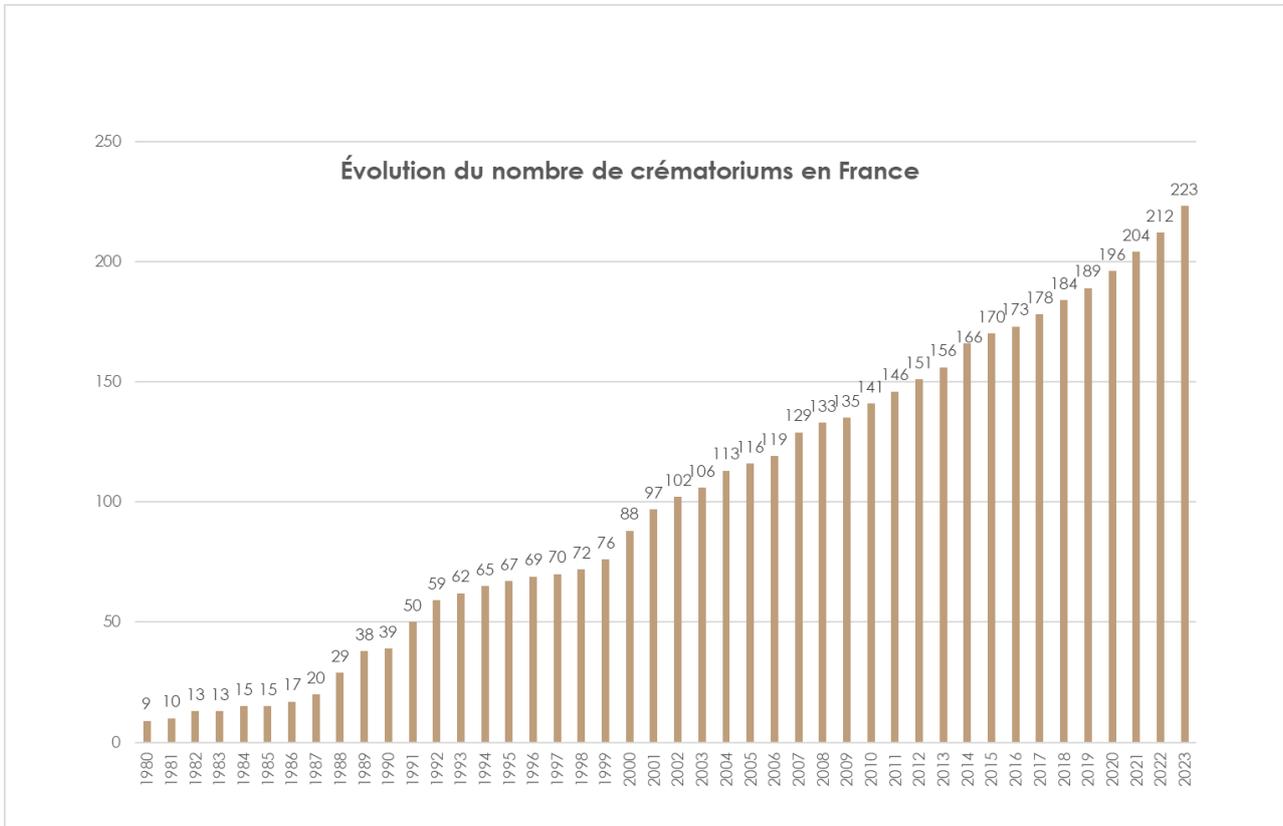
Ci-après, par âge et sexe, le nombre de milliers de personnes qui résident en France début 2024. La courbe 2019 (en orange) montre un nombre de personnes de 45 ans et plus, beaucoup plus important qu'en 2004 (courbe violette), mais aussi le recul du nombre de naissances par rapport à 2004 à la base de la pyramide.

Symboles d'engagement familial et de naissances à venir, avec 242 000 mariages (235 000 entre personnes de sexe différent et 7 000 entre personnes de même sexe), le nombre se maintient à un niveau élevé en 2023. Le nombre de Pacs conclus en 2022 se stabilise à près de 210 000. Ces niveaux s'expliquent en partie par un rattrapage des unions reportées pendant la pandémie et la croissance régulière du nombre de Pacs.

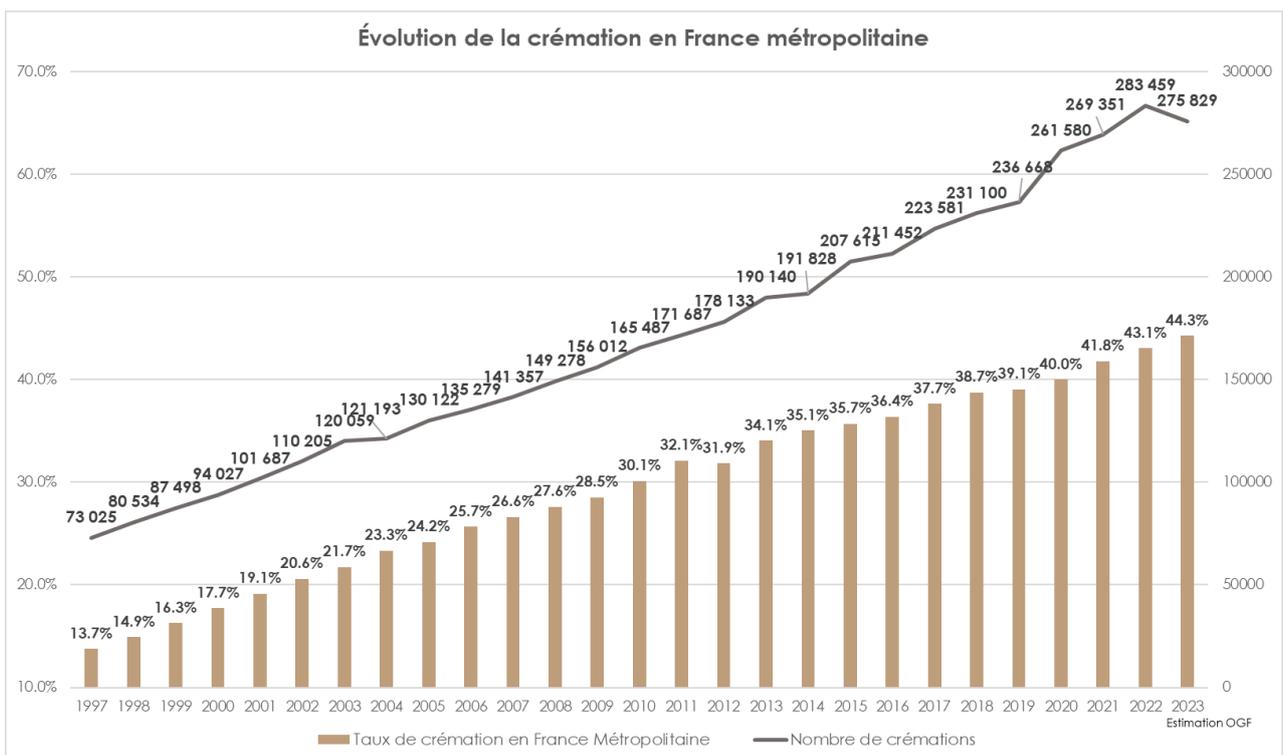
Source : INSEE [Bilan démographique 2023](#)



2.1.2. Evolution du nombre de crématorium en France



2.1.3. Evolution du taux de crémation en France



Pour l'année 2023, OGF envisage une nouvelle progression du taux de crémation nationale supérieur à 1 point pour atteindre à minima 44.3% des obsèques.

La chute de la mortalité 2023 (-6.5%) entraîne mécaniquement une baisse du nombre de crémations estimées au niveau national malgré la progression de la part des crémations.

2.2. ANALYSE DU REGISTRE DES CREMATIONS

L'exploitation du système de réservation a permis de procéder aux analyses suivantes :

2.2.1. Répartition par type de crémation

Répartition par types de crémation	
Prestations	2023
Adultes	1 071
Enfants de moins de 12 ans	6
Personnes dépourvues de ressources suffisantes	1
Sous-total	1 078
Exhumations de moins de 5 ans	0
Exhumations de plus de 5 ans	2
Sous-total	1 080
Pièces anatomiques	4
TOTAL	1 084

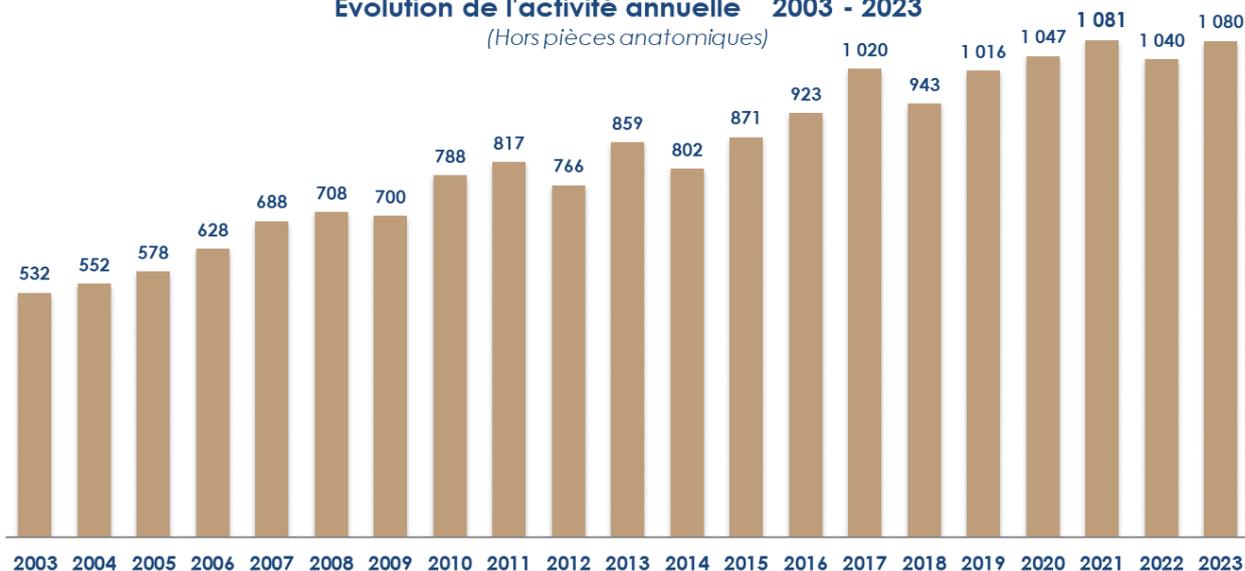
2.2.2. Evolution du nombre annuel de crémations

Le nombre de crémations réalisées au cours de l'année 2023 est de 1080 (hors les 4 pièces anatomiques d'origine humaine).

Activité annuelle <i>(Hors pièces anatomiques)</i>		
Années	Nombre de crémations	Évolution
2003	532	3.9%
2004	552	3.8%
2005	578	4.7%
2006	628	8.7%
2007	688	9.6%
2008	708	2.9%
2009	700	-1.1%
2010	788	12.6%
2011	817	3.7%
2012	766	-6.2%
2013	859	12.1%
2014	802	-6.6%
2015	871	8.6%
2016	923	6.0%
2017	1 020	10.5%
2018	943	-7.5%
2019	1 016	7.7%
2020	1 047	3.1%
2021	1 081	3.2%
2022	1 040	-3.8%
2023	1 079	3.8%

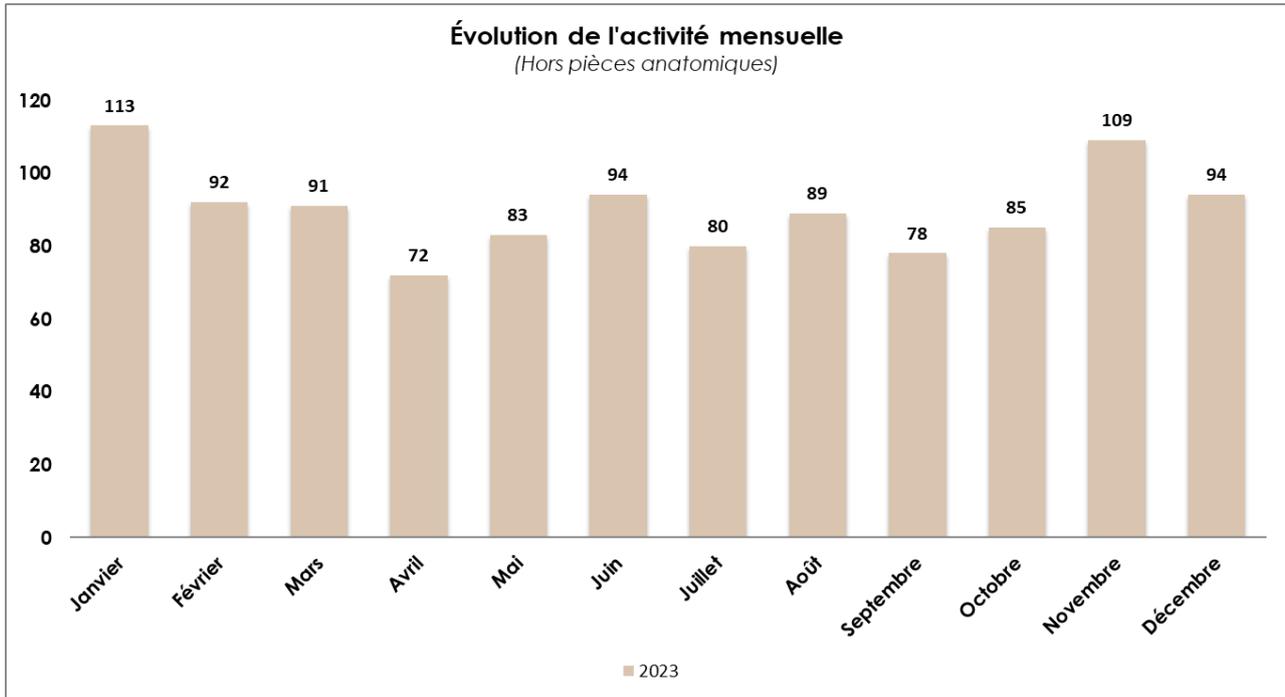
Évolution de l'activité annuelle 2003 - 2023

(Hors pièces anatomiques)



2.2.3. Evolution mensuelle de nombre de crémations

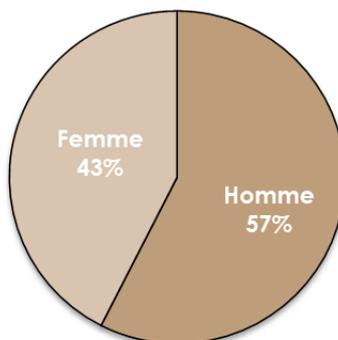
Activité mensuelle (Hors pièces anatomiques)		
Mois	2023	
	Nombre de crémations	Cumul
Janvier	113	113
Février	92	205
Mars	91	296
Avril	72	368
Mai	83	451
Juin	94	545
Juillet	80	625
Août	89	714
Septembre	78	792
Octobre	85	877
Novembre	109	986
Décembre	94	1080
TOTAL	1080	



2.2.4. Répartition des crémations par sexe

Répartition de l'activité selon la civilité				
Mois	Adultes		Enfants	Exhumations
	Hommes	Femmes		
Janvier	65	47	1	0
Février	48	44	0	0
Mars	47	41	3	1
Avril	45	27	0	0
Mai	49	33	1	0
Juin	60	34	0	0
Juillet	42	38	0	0
Août	54	35	0	0
Septembre	41	37	0	0
Octobre	54	31	0	1
Novembre	55	54	0	0
Décembre	58	36	0	0
Total	618	457	5	2
	1075			
Proportions	57%	43%		
	100%			

Répartition du taux de crémation selon la civilité
- 2023 -

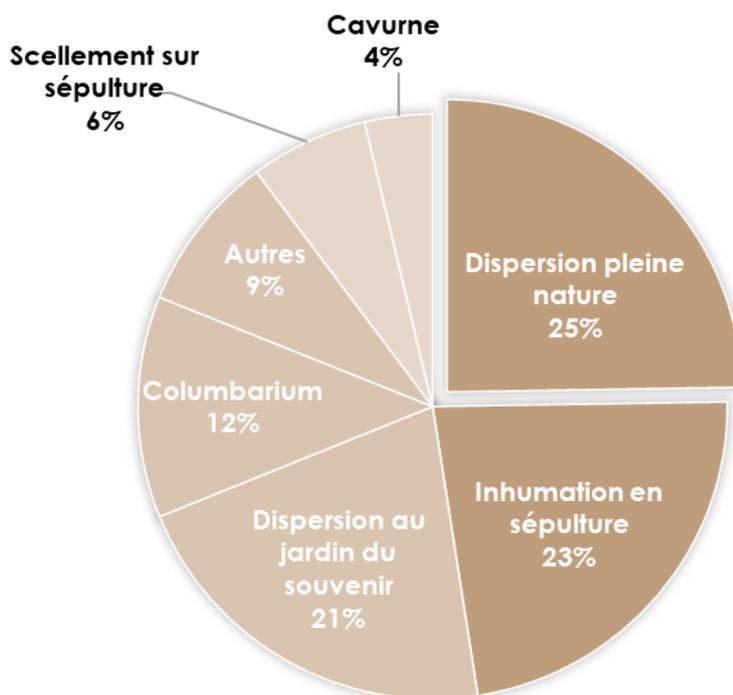


2.2.5. Destination des cendres

Le personnel du crématorium de Nevers demande systématiquement aux PAQPF et aux entreprises de PF la destination finale des cendres.

Destination des cendres - 2023 -	
Destination	Part
Dispersion pleine nature	24.7%
Inhumation en sépulture	22.8%
Dispersion au jardin du souvenir	21.3%
Columbarium	12.2%
Autres	8.7%
Scellement sur sépulture	6.5%
Cavurne	3.7%
TOTAL	100%

Destination des cendres
- 2023 -



2.2.6. Fréquentation de la salle de cérémonie :

Fréquentation de la salle de cérémonie - 2023 -		
Prestations	Quantité	Proportions
Cérémonies	1 035	96%
Pas de cérémonie	42	4%
TOTAL	1 077	100%

2.2.7. Répartition des crémations par entreprise funéraire :

Répartition des crémations selon l'entreprise de Pompes Funèbres (Hors exhumations et pièces anatomiques)			
Opérateurs funéraires	Nombre de défunts	2023	2022
OGF (PFG/Dignité Funéraire)	272	25.2%	24.2%
PF Roc Eclerc Des Grands Jardins	183	17.0%	17.7%
Ets Gaubier	167	15.5%	14.5%
PF Caton	143	13.3%	12.2%
PF Marbrerie Martin	95	8.8%	7.5%
PF Marbrerie L'écrin du Souvenir	69	6.4%	4.5%
PF Joly	34	3.2%	2.4%
PF Thause Nicolas	29	2.7%	4.0%
PF Rasles	17	1.6%	1.6%
PF Marbrerie Charon	13	1.2%	1.3%
SARL AUGER	12	1.1%	0.6%
PF Krost Paul Lester	11	1.0%	1.5%
Monsieur Denis Frelat	8	0.7%	0.6%
Sarl Des Pompes Funebres Brochet	7	0.6%	1.7%
Bengy Ambulances / Pompes Funebres	2	0.2%	0.6%
PF Brossard	1	0.1%	0.1%
Premery Ambulance	-	-	0.4%
Etablissements Charles Million Et Bernard Marais	-	-	0.1%
PF Et Marbrerie Planchard	-	-	0.0%
Autres opérateurs funéraire*	15	1.4%	4.6%
TOTAL	1 078	100%	100%

*La liste complète est disponible en Annexe 4

2.2.8. Répartition des crémations selon le domicile des défunts :

Répartition des crémations selon le domicile des défunts (Hors exhumations et pièces anatomiques)							
Communes	Nombre de défunts	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Département de la Nièvre (58) (Hors Communauté d'agglomération de Nevers et Nevers)	455	42.2%	44.8%	50.4%	55.9%	46.3%	N.C
Nevers	219	20.3%	18.1%	16.6%	18.3%	17.9%	17.2%
Communauté d'agglomération de Nevers (hors Ville de Nevers)	186	17.3%	17.7%	17.4%	14.6%	13.7%	45.3%
Département du Cher (18)	167	15.5%	11.5%	13.8%	2.5%	10.5%	10.9%
Département de l'Allier (03)	0	0.0%	1.1%	1.2%	2.5%	5.3%	4.9%
Bourgogne-Franche-Comté (hors Département de la Nièvre)	7	0.6%	0.4%	0.2%	0.1%	0.7%	4.8%
Autres départements	44	4.1%	6.4%	0.4%	6.1%	5.6%	16.9%
TOTAL	1 078	100%	100%	100%	100%	100%	100%

2.3. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE

2.3.1. Comité d'éthique

Sur l'initiative de l'autorité délégante, un comité d'éthique peut être mis en place. Il est constitué de représentants de l'autorité délégante, du délégataire, et de personnalités extérieures (cultes, associations philosophiques, crématiciens, entreprises de pompes funèbres, spécialistes concernant le deuil, etc.).

Ce comité est consultatif et a pour but de veiller au code de déontologie et d'éthique de la profession, aux aspects qualitatifs et de suggérer toutes mesures susceptibles d'apporter des améliorations dans la qualité du service.

Un comité d'éthique s'est réuni le 11 janvier 2023.

2.3.2. Temps de mémoire

Le crématorium de Nevers a organisé la journée temps de mémoire le 18 novembre 2023.

La Thématique était « *Au fil du temps* », 80 personnes étaient présentes.

Nous avons accueilli les familles en leur remettant une fiole en verre avec du sable coloré.

La cérémonie a été animée par de la lecture de texte et une chanteuse. L'évènement c'est poursuivi en versant le sable remis en début de cérémonie, dans un réceptacle en forme de cœur.

La clôture de ce moment fort en émotion c'est fait autour d'un Verre de l'amitié.

Un moment de partage agréable, qui a été apprécié par l'assemblée.

2.3.3. Les cérémonies personnalisées

La mission des équipes d'OGF au quotidien est de rendre Hommage aux mémoires des défunts et de permettre aux proches d'exprimer leur sentiment au travers d'une cérémonie personnalisée qui restera dans leur souvenir comme un moment apaisant d'accompagnement de leur être cher.

Le personnel du crématorium de Nevers est en mesure de préparer et réaliser des cérémonies de personnalisées mais ce n'est pas l'usage sur ce site.

En effet, les opérateurs funéraires ont pour habitude d'assurer eux-mêmes le temps de recueillement à fortiori s'il s'agit d'une cérémonie personnalisée.

2.4. LES ENQUETES DE SATISFACTION DES FAMILLES

2.4.1. Enquête de satisfaction Init

Jusqu'au 1^{er} premier trimestre 2023, la société INIT a évalué la satisfaction des usagers du crématorium, par le biais des enquêtes de satisfaction auxquelles les familles ont répondu par voie postale.

La restitution du 1^{er} trimestre 2023 des résultats du crématorium est présentée ci-après :

Synthèse des résultats

Niveau	
Excellent	≥ 95%
Très bon	de 90% à 94,9%
Bon	de 85% à 89,9%
Moyen	de 80% à 84,9%
Mauvais	< 80%

Evolution (+/- 5 points)

▶	Stable
▲	Hausse
▼	Baisse

	T1 2023	T2 2023	T3 2023	T4 2023	CUMUL 2023	Rappel 2022	Evolution (2023 /2022)
Nombre de questionnaires	8	-	-	-	8	57	
La facilité à trouver le crématorium (signalétique)	100,0%	-	-	-	100,0%	87,5%	▲
L'accueil	100,0%	-	-	-	100,0%	100,0%	▶
Les informations données et les réponses aux attentes sur la crémation	100,0%	-	-	-	100,0%	100,0%	▶
Le confort des locaux	100,0%	-	-	-	100,0%	100,0%	▶
L'Hommage lors de la remise des cendres	100,0%	-	-	-	100,0%	98,2%	▶
L'accompagnement au Jardin du Souvenir lors de la dispersion des cendres (le cas échéant)	100,0%	-	-	-	100,0%	100,0%	▶

2.4.2. La nouvelle démarche relationnelle d'OGF vis-à-vis des familles

Depuis avril 2023, OGF a mis en place pour ses crématoriums un outil développé par la société Critizr, qui permet aux familles d'évaluer directement leur satisfaction sur leur smartphone ou leur ordinateur, et transformer cette démarche de mesure en une démarche relationnelle.

2.4.3. Les indicateurs de satisfaction Critizr (Goodays)

7 jours après la date de crémation le représentant de la famille du défunt reçoit un lien l'invitant à répondre à un questionnaire de satisfaction en ligne relatif à sa venue au crématorium.

Le délai de 7 jours permet à la famille d'avoir passé le temps d'émotion relatif au départ du défunt et de pouvoir répondre plus sereinement au questionnaire. Les précédentes enquêtes papier étaient remises aux familles lors de la remise des cendres et mettaient autant mal à l'aise les familles que le personnel du crématorium.

Les réponses sont collectées de manière transparente par l'application, sans intervention possible sur les résultats.

Cette solution digitale permet de mettre fin aux enquêtes papiers et être ainsi en adéquation avec la démarche en faveur de l'environnement voulue par le groupe OGF.

Le questionnaire de satisfaction Famille dématérialisé

- | | |
|--|---|
| 1. Avez-vous été globalement satisfait(e) de votre recueillement au crématorium ? | ☆☆☆☆☆ |
| 2. Au moment d'organiser les obsèques, avez-vous reçu toutes les explications nécessaires pour organiser votre hommage ? | Oui / Non |
| 3. Avez-vous été contacté par notre crématorium avant votre venue ? | Oui / Non |
| 4. Avez-vous pu accéder facilement au crématorium ? | Oui / Non |
| 5. Avez-vous été satisfait(e) de l'accueil qui vous a été réservé lors de votre venue ? | ☆☆☆☆☆ |
| 6. Le recueillement a-t-il été fait par votre opérateur funéraire ou le crématorium ? | Opérateur / Crématorium |
| 7. Avez-vous été satisfait de l'hommage rendu à votre défunt ? | ☆☆☆☆☆ |
| 8. Avez-vous été satisfait(e) du temps de recueillement lors de la remise de l'urne ? | ☆☆☆☆☆ |
| 9. La dispersion des cendres a-t-elle été organisée par le crématorium ? | Oui / Non |
| 10. Avez-vous été satisfait du temps de recueillement lors de la dispersion des cendres ? | ☆☆☆☆☆ |
| 11. Recommanderiez-vous ce crématorium à vos proches ? |  |

Les familles sont libres de répondre aux questions qu'elles souhaitent.

Le questionnaire est composé de questions graduées (de 1 à 5 étoiles selon le niveau de satisfaction de la famille), ainsi que de questions à réponses plus fermées. Certaines réponses peuvent faire l'objet de questions complémentaires afin de préciser les premières évaluations saisies.

Dans un souci permanent d'amélioration continue, le groupe OGF a souhaité que cet outil puisse dorénavant instituer un dialogue direct entre l'équipe du crématorium. A l'issue du questionnaire la famille du défunt peut envoyer un message à l'équipe du crématorium afin d'engager un dialogue sur un sujet de son choix ou simplement communiquer sur son retour du temps d'accueil et d'hommage au crématorium.

Ce dialogue permet également une meilleure pédagogie aux familles vis-à-vis des périmètres d'action des différents intervenants sur l'ensemble du parcours de crémation du défunt, et pour le groupe OGF, le cas échéant, de mettre en place des actions correctives afin qu'un incident ne puisse plus se reproduire.

Chaque mois, la direction du crématorium dispose d'un rapport détaillé automatiquement généré par la plateforme et pouvant être transmis à l'Autorité Déléguée.

Ci-dessous la restitution des principaux indicateurs de satisfaction des familles au travers de plusieurs critères :

2.4.3.1. La note de relation client

La note de relation client, mesure l'appréciation par les familles de l'engagement des équipes dans la démarche d'écoute clients à travers un triptyque de critères tel que :

- ✔ Le taux de réponses aux messages et évaluations des familles
- 🕒 Le délai moyen de réponses aux messages des familles (48h ouvrées maximum)
- 😊 L'évaluation de la qualité des réponses par les familles ayant souhaité échanger directement avec l'équipe du crématorium

Relation client

Détails >

2023 - Note finale ✔

4,70 /5 

- 

✔ 100%

🕒 13h

😊 4,95/5

2.4.3.2. La note de satisfaction client

La note de satisfaction est une mesure clé du service rendu aux familles.

Satisfaction client

 4,75 /5

170 participations

2.4.3.3. La note NPS (Net Promoter Score), la recommandation client

La NPS est un outil qui mesure sur une échelle de 0 à 10, la prédisposition de la famille à recommander le service funéraire du crématorium à un proche.

Le score est calculé sur la base des réponses données à la question « Recommanderiez-vous cet établissement à vos proches ? ». Selon la notation, un statut NPS est attribué :

- 🔴 Détracteur (échelle de 0 à 6) ;
- 🔵 Passif (échelle de 7 à 8) ;
- 🟢 Promoteur (échelle de 9 à 10).

NPS 

Détails >

81

- 

151 participations



 5%

 9%

 86%

2.4.4. Registre d'appréciation du service

Un registre des appréciations est mis à la disposition des familles et du public dans le hall d'accueil du crématorium. Il permet de recueillir les appréciations, remarques et suggestions relatives à la qualité du service et des prestations proposés et exécutés lors de la crémation.

Il convient de préciser que ce registre est utilisé comme un registre du souvenir sur lequel sont laissés des messages de sympathie destinés aux défunts et familles. Les familles expriment le plus souvent directement auprès du personnel du crématorium leur satisfaction pour l'accueil, l'organisation et le déroulement du dernier hommage rendu au défunt.

2.4.5. La communication relative au crématorium

2.4.5.1. Les plaquettes de communication

Une plaquette d'information sur le crématorium est mise à la disposition des opérateurs funéraires, des familles et du public. Elle présente les coordonnées, les horaires d'ouverture du crématorium et un plan d'accès à celui-ci.

Les services liés à l'accueil et à l'organisation des cérémonies sont également présentés ainsi que les différents choix qui s'offrent aux familles quant à la destination des cendres.

Cette plaquette permet ainsi de répondre aux besoins d'information des familles et contribue à mieux faire connaître le crématorium ainsi que les services proposés par ce dernier.

2.4.5.2. La communication par les médias

La publicité pour la crémation n'est pas autorisée par la loi. Toutefois, afin de mieux faire connaître le fonctionnement de votre établissement, ou accompagner les changements de mentalité autour de la crémation, il est tout à fait possible de communiquer autrement tout au long de l'année sur votre territoire. A l'occasion d'évènements, de rencontres avec le personnel du crématorium, ou de travaux par exemple, nous pouvons vous proposer notre support ainsi que des éléments de communication adaptables à vos médias.

Pour 2023, voici un article paru à propos de votre crématorium.

Énergie

Les prix des crémations ont augmenté à Nevers en lien avec la hausse du coût du gaz et de l'électricité

Article réservé aux abonnés

Publié le 09/01/2023 à 08h05



Soumis aux votes, les tarifs de 2023 ont été adoptés à l'unanimité. © Frédéric Loignon

Les tarifs des délégations de services publics en 2023 ont été discutés en conseil municipal de Nevers mardi 13 décembre 2022. Parmi eux, ceux du crématorium.

« Si la vie est chère, la mort est chère aussi », a commenté, à cette occasion, François Diot, élu de l'opposition.

Au crématorium de Nevers, les tarifs connaissent une augmentation de 12,8 %, soit près de 100 € de plus pour une crémation "standard". « Cela est lié à l'augmentation du gaz, de l'électricité et à la hausse des salaires », a expliqué Michel Suet, délégué au budget.

 LIRE LE JOURNAL



LES + PARTAGÉS

 **Cyclisme** Giro : un doublé français, Bardet beau

2.4.6. La visibilité WEB

2.4.6.1. La e-réputation sur internet

La réputation d'un établissement sur internet est devenue partie intégrante de la relation qu'un établissement peut avoir avec le public sans même avoir actionné quelque levier de communication de son propre chef. Internet est maintenant devenu pour chacun, le premier contact avec l'établissement et la première occasion de se faire un avis sur celui-ci, bien avant de le connaître parfois, voire sans jamais s'y rendre finalement.

La traduction concrète de cette e-réputation est la note Google de l'établissement ainsi que le suivi des avis donné par le public sur internet. Une note trop peu élevée ou des avis parfois malveillants peuvent fausser une réputation et affecter les collaborateurs de l'établissement.

Il faut en moyenne 4 avis positifs pour faire équilibre à un seul avis négatif.

OGF ne peut empêcher de faire apparaître sur la fiche du crématorium des avis et notes déposés par directement par des internautes, aussi bons ou mauvais soient-ils.

En revanche, OGF s'appuie sur les avis véritables des familles ayant répondu aux questionnaires de satisfaction dématérialisés et leur propose d'en publier le résultat sur Google.

La note de e-réputation Google est également disponible dans le rapport mensuel CritizR.

Au jour de la rédaction de ce rapport la note du crématorium est de 4.3/5.

E-réputation Google

Détails >

au 17 mai 2024

 **4,3**_{/5}

+0,2

Basé sur **9** avis reçus

2.4.7. Elimination des déchets métalliques

Après une crémation, les cendres du défunt sont remises au PAQPF. Les résidus métalliques (visseries du cercueil, prothèses, etc.) ne se consommant pas lors de la crémation, sont traités et revalorisés dans une filière adaptée, conformément à la réglementation.

Chez OGF, ces résidus ne sont pas revendus mais cédés à titre gratuit au prestataire OrthoMetals, qui les trie et les recycle avant de fournir les industries automobiles, aéronautiques ou encore électroménagères. Les métaux valorisés ne réintègrent jamais le domaine de la santé.

En 2023, le montant de la valorisation pour votre établissement s'élève à 7 660.62 € pour 602 kg de métaux collectés le 24/01/2023 et le 20/10/2023.

Une valorisation vertueuse

Conformément à la loi 3DS promulguée en 2022, les fonds issus la valorisation des métaux sont intégralement destinés au financement des obsèques d'indigents ou à des structures d'intérêt général. Sur ce point, OGF a été précurseur puisque bien avant cette réglementation, le Groupe a souhaité reverser l'intégralité des fonds issus de la valorisation à des associations désignées par les autorités délégantes et/ou à la Fondation PFG pour financer des initiatives portant sur les thèmes du deuil et de la fin de vie.

Au titre de l'année ou de l'antériorité, le montant de la valorisation des métaux de votre établissement de :

=> 11 315.90 € a été reversé à la Fondation PFG début 2024

=> 4 269.86 € a été reversé au CCAS de Nevers début 2024

Les projets solidaires soutenus par la Fondation PFG

Depuis 2009, la Fondation PFG soutient financièrement des structures d'intérêt général qui contribuent à améliorer l'accompagnement des personnes endeuillées, des personnes en fin de vie et de leurs aidants en France. La Fondation est aujourd'hui connue et reconnue des organisations mobilisées sur ces sujets. Chaque année, elles sont près de 150 à répondre à son appel à projets et depuis sa création plus de 750 projets ont été soutenus. Unique Fondation ayant choisi de dédier ses financements au deuil et à la fin de vie, elle est devenue un acteur primordial de la solidarité sur des sujets de société majeurs, qui sont en recherche constante de financement.

Des soutiens impartiaux et transparents

Pour sélectionner les projets soutenus, la Fondation organise tous les ans, au printemps, un appel à projets. Ce fonctionnement permet de structurer la démarche de financement, d'assurer la transparence et le suivi des soutiens apportés et enfin, d'être visible auprès des organismes d'intérêt général concernés. Les projets sont évalués par des instructeurs professionnels. Ces derniers font des recommandations de soutien, selon des critères impartiaux liés à la vocation de la Fondation et la qualité des projets, pour faciliter les délibérations des décisionnaires.

La Fondation PFG est présidée par Fabian De Lacaze, Directeur marques et communication OGF, et son Comité exécutif est composé de 8 membres : 5 collaborateurs d'OGF et 3 experts extérieurs, spécialistes du deuil et de la fin de vie.

Sous égide Fondation de France

La Fondation PFG est une entité indépendante dans son fonctionnement et dans le choix des associations qu'elle soutient. Elle compte notamment parmi les 945 fondations sous l'égide de la Fondation de France, le premier réseau de philanthropie sur le territoire national.

La Fondation de France joue un rôle de conseil auprès de la Fondation PFG, elle gère ses comptes, encadre l'éligibilité des dossiers de demande de dons et s'assure du respect du cadre du mécénat.

Le deuil et la fin de vie est mieux pris en charge en France et sur votre territoire

Dans le cadre du dernier appel à projets (2023), la Fondation PFG soutient **108 projets** partout en France pour un montant total de **plus de 757 000 €**.

Plus particulièrement sur votre région, Centre Val de Loire, la Fondation PFG a versé **21 010 €** aux associations ci-dessous :

Nom de l'association	Localité	Départements	Titre / Résumé du projet	Étendue d'action géographique	Montants accordés
JAMA'VIE fédération JALMALV	Vierzon	Cher	Proposer des moments musicaux inattendus, porteurs d'écoute, de communication, de participation au bien-être de la personne hospitalisée en soins palliatifs.	Vierzon	2 220 €
Elisabeth Kubler Ross France	Châteauroux	Indre	-Poursuivre les activités : accueil accompagnement groupes de parole (Groupe de Soutien Mutuel, Groupe de deuil après suicide, Espace Ecoute Parents), atelier des couleurs, groupe de marche, cafés deuil, conférence, ciné-débat. -Assurer la formation de bénévoles par des professionnels	Indre	2 500 €
Association Elisabeth Kubler- Ross France	Chateauroux	Indre	Accompagnements individuels - Groupe de soutien mutuel pour tous les types de deuil – groupes pour veufs et veuves – ateliers enfants – cafés deuil – évènements (conférence, projection film) des formations	Loire Atlantique et régions limitrophes	2 500 €
Cie les oiseaux de passage	Tours	Indre-et-Loire	Mémoire(s) de clowns : interventions auprès de résidents d'un EHPAD	Tours	9 000 €
Bonnet d'âne et cerf volant	INGRANNES	Loiret	Faciliter les rencontres interfamiliales des résidents d'une unité de soins de longue durée	Ingres	4 790 €

En parallèle de l'appel à projets, la Fondation PFG soutient également des projets d'envergure nationale nécessitant un financement sur plusieurs années. Depuis la fin d'année 2020, la Fondation est engagée à hauteur de 500 000 € sur 5 ans auprès d'**Helebor** pour développer la démarche palliative dans toute la France ; à partir de 2023, **Visitato – Voisins & Soins** bénéficie d'un soutien de 180 000 € sur 3 ans pour accompagner les personnes en fin de vie à leur domicile, à travers le développement de réseaux de bénévoles et de professionnels soignants spécialisés en soins palliatifs.

2.4.8. Enquête de satisfaction

Un questionnaire d'enquête de satisfaction est mis à la disposition des familles, au crématorium, de manière à collecter leurs appréciations.

Ce questionnaire concerne des indicateurs de satisfaction qui sont les suivants :

- La signalétique d'accès au crématorium et la facilité de trouver celui-ci,
- L'accueil des familles,
- Les informations données et les réponses aux attentes des familles sur la crémation,
- Le confort des locaux,
- Le déroulement de la cérémonie d'adieu et l'hommage lors de la remise des cendres faits par le personnel du crématorium,
- L'accompagnement au Jardin du Souvenir lors de la dispersion des cendres.

Dès lors, en fonction des observations et des appréciations formulées par les familles sur ces indicateurs, le responsable du crématorium met en œuvre les moyens nécessaires pour corriger et améliorer les points à l'origine des remarques des familles.

Le responsable du crématorium effectue ensuite un suivi sur ces points pour s'assurer que les améliorations apportées répondent bien aux attentes des familles.

En 2022, 57 questionnaires vs 39 en 2021 ont été collectés et analysés dont la synthèse est présentée ci-dessous :

Synthèse des résultats

Niveau	Evolution (+/- 3 points)								
	Stable	Hauteur	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	CUMUL 2022	Rappel 2021	Evolution (2022 /2021)
Excellent > 95%									
Très bon de 90% à 94,9%									
Bon de 85% à 89,9%									
Moyen de 80% à 84,9%									
Médiocre < 80%									
Evolution (+/- 3 points)									
▲ Stable									
▲ Hauteur									
▼ Baisse									
Nombre de questionnaires			1	28	19	9	57	39	
La facilité à trouver le crématorium (signalétique)	100,0%	88,9%	89,5%	77,8%	87,5%	89,7%			
L'accueil	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	97,4%			
Les informations données et les réponses aux attentes sur la crémation	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%			
Le confort des locaux	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%			
L'hommage lors de la remise des cendres	100,0%	100,0%	100,0%	87,5%	98,2%	97,2%			
L'accompagnement au Jardin du Souvenir lors de la dispersion des cendres (le cas échéant)	-	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%			

2.4.9. La certification de services Qualicert®



WWW.QUALICERT.FR

Afin de renforcer la visibilité de la qualité des services offerte aux usagers du crématorium et de valoriser les prestations réalisées par le personnel, une démarche de certification de services a été initiée fin 2018.

Le certificat Qualicert® est attribué par l'organisme certificateur leader dans ce domaine, SGS ICS. Il garantit un niveau de qualité optimal dans l'accueil et l'accompagnement des familles. Il marque la reconnaissance par un organisme tiers indépendant de la conformité des services de l'établissement vis-à-vis d'exigences définies dans un référentiel.

Le référentiel spécifique « Accueil et accompagnement des familles dans les crématoriums », élaboré à l'initiative d'OGF et réalisé en collaboration avec SGS ICS, a été validé le 5 juin 2012 par un comité de Certification indépendant, composé de représentants d'associations de consommateurs, de professionnels et de représentants des Pouvoirs Publics.

À l'issue d'une vague d'audits de certification réalisée par des auditeurs de SGS, le crématorium a obtenu un renouvellement de son certificat Qualicert® le 04/03/2023 valable jusqu'au 03/03/2026. Une copie du certificat est jointe en annexe 3.

2.4.10. Protection du Travailleur Isolé (PTI)

OGF a toujours été soucieux de la sécurité de ses collaborateurs et a mis en place un certain nombre de mesure afin de prévenir tout accident, notamment en lien avec l'exploitation d'un crématorium. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de mettre à disposition du personnel du crématorium un équipement PTI (Protection du Travailleur Isolé)/DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé).

Ce dispositif est utilisé par un (ou plusieurs) agent(s) de crématorium « hors de vue et hors d'ouïe » d'autres agents. Il s'agit d'un appareil permettant d'alerter les secours en cas de problème. L'appel peut être déclenché de façon volontaire (accident) ou automatique, en cas de perte de verticalité du travailleur (malaise).

La prestation de télésurveillance associée à ce dispositif est confiée à la société PROSEGUR, spécialisée dans la télésurveillance des personnes, et plus particulièrement dans la gestion d'alarmes transmises au travers de PTI/DATI situé en différents point du territoire français.



2.5. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE

2.5.1. L'équipement de crémation

Le crématorium dispose d'un four référence CR 2000 XXL avec 1 ligne de filtration ATI simple.

2.5.2. Les maintenances, interventions et travaux de l'année

Les travaux d'entretien de l'équipement de crémation de crémation sont assurés par la société ATI (constructeur des équipements de crémation). Le contrat de maintenance garantit 2 visites annuelles préventives toutes les 500 crémations, au cours desquelles sont effectués le contrôle général de l'installation, le réglage du matériel et le nettoyage des fours. Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie également d'une assistance téléphonique permanente permettant de palier rapidement les principales difficultés rencontrées au cours de l'exploitation des fours de crémation.

En janvier 2023, le prestataire est intervenu pour un problème de fumée noire, le crématorium a fonctionné en Bypass pendant 15 jours.

Vous trouverez ci-dessous le détail de toutes les interventions du mainteneur :

N° du rapport	Type inter.	Description	Date du rapport
1170	Maintenance prév	ARCHIVES maintenances préventives 2022	02/01/2023
301	Maintenance curative	Dépannage extracteur INTERVENTION DE JORGE LES 6 ET 7.01.23	06/01/2023
266	Maintenance curative	EUROVENTILATORI équilibrage turbine	27/01/2023
686	Télmaintenance	28/03/2023 14H30 ET 16H30 CRÉMATION DE CE MATIN AVEC DES VALEURS INCOHÉRENTES ET DES FUMÉES NOIRES	28/03/2023
687	Maintenance curative	Suite CT avec Cédric, il avait de la fumée noire pendant une crémation le 24.03.	29/03/2023
747	Télmaintenance	Extracteur Hs	07/04/2023
783	Maintenance préventive	maintenance des équipements	17/04/2023
688	Maintenance curative	Après inspection filtre, les piquages de rampes de décolmatages ne sont pas centrées sur les venturi bougies.	19/04/2023
00747#1	Maintenance curative	Extracteur HS PHILIPPE BUCHETON	25/04/2023
1290	Maintenance curative	temps crémation + pb rouleaux table	12/06/2023
1357	Maintenance curative	Remplir en eau	16/06/2023
1420	Maintenance curative	Jorge diagnostic physique problème table intro	06/07/2023
1586	Maintenance curative	Remplacement câble électrique défectueux table introduction LUZITECH	10/07/2023
1421	Maintenance curative	Remplacement bloc inox pulvérisateur dessoudé PHILIPPE B.	18/07/2023
1908	Pièce à réserver/ Prépa		11/08/2023
2221	Télmaintenance	Faire refroidir le four	30/09/2023
1482	Fumisterie	réfection sole RAFAL	02/10/2023
1416	Maintenance préventive	maintenance des équipements	02/10/2023
2515	Maintenance curative	soudures sur chaudière PASCAL KAUFFMAN	04/11/2023

2.5.3. Les contrôles réglementaires

Conformément à l'article D2223-102 du code général des collectivités territoriales, le crématorium est soumis à une visite de conformité par l'organisme de contrôle accrédité Bureau Veritas. Cette visite de conformité porte sur le respect des prescriptions prévues aux articles D. 2223-100 (caractéristiques techniques relatives aux parties publiques et techniques d'un crématorium) et D. 2223-101 (respect des prescriptions applicables aux rejets gazeux).

Le contrôle de conformité et de sécurité de l'équipement de crémation est délivré pour une durée de deux ans par Bureau Veritas.

Le contrôle des rejets atmosphériques gazeux est réalisé par l'organisme de contrôle CERECO. Le certificat est valable deux ans également.

Au vu des deux contrôles précités ainsi que du rapport de vérification du crématorium, l'attestation de conformité du crématorium est délivrée par Bureau Veritas.

Le décret n° 2023-264 du 11 avril 2023 relatif aux prescriptions techniques des crématoriums a fait passer la durée de validité de l'attestation de conformité des équipements de crémations de 6 ans à 5 ans pour tous les contrôles effectués à partir du 1^{er} juin 2023.



Ci-dessous les contrôles en cours de validité :

Rejets atmosphériques			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
06/09/2022	2	05/09/2024	Planification en cours

Dispositifs des sécurités des fours (ESCR)			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
30/03/2021	2	29/03/2023	Planification en cours

Conformité du bâtiment (CR)			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
29/10/2020	5	28/10/2025	2 ^{ème} trimestre 2025

Certaines conditions imposées ces derniers mois par nos prestataires de contrôles n'ont pas permis quelques renouvellements dans les délais.

Toutefois, toutes les dispositions ont été prises auprès de ces derniers afin de régulariser au plus tôt la situation. Les prochains contrôles seront planifiés pour le deuxième et troisième trimestre de l'année en cours.

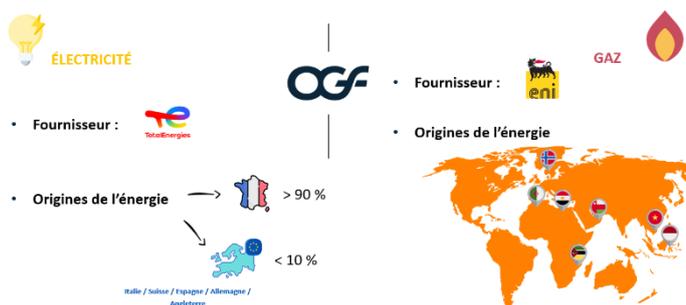
3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER

3.1. COMMENTAIRE SUR LE COUT DES ENERGIES

Focus sur l'évolution des tarifs du gaz et de l'électricité

Au plus fort de la panique énergétique qui s'était emparée des marchés dès mars 2022 suite au début de la guerre en Ukraine, et sans augurer du possible embrasement ou de la stabilisation du conflit et des marchés, le groupe OGF s'était engagé à garantir des prix stables à ses clients pour les années 2023 et 2024.

OGF avait fait le choix de fournisseurs d'énergie incontournables sur le marché afin d'avoir l'assurance de circuits d'approvisionnement sécurisés et de sources non russes.



Evolution des tarifs du mégawattheure (Mwh) de Gaz et Electricité de 2021 à début 2024.

Ci-dessous le comparatif entre les prix du marché et les prix OGF. La ligne bleue reprend le prix moyen journalier sur le marché. La ligne rouge reprend le prix contractualisé par OGF auprès de ses fournisseurs (ENI pour le Gaz, TOTAL ENERGIES pour l'Electricité).

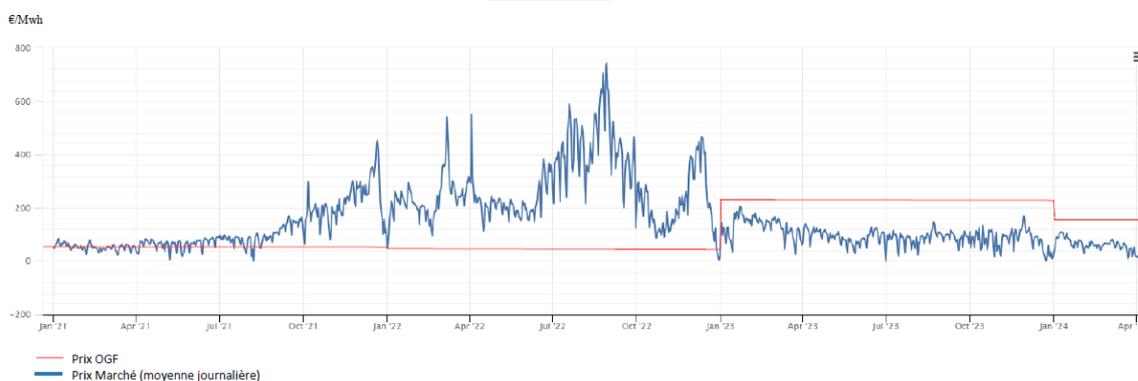
La grandeur de l'écart entre les 2 lignes représente la valorisation journalière de l'avantage ou du désavantage du tarif OGF vis à vis du prix marché potentiellement facturé par un fournisseur.

Nota bene, les prix indiqués ci-dessous n'incluent pas l'inflation des coûts de transports et des taxes nationales qui ne dépendent pas des conditions d'achat d'OGF.

GAZ :



ELECTRICITE :



Pour 2022, OGF avait déjà fixé ses prix d'achat courant 2021 à des tarifs très bas, évitant ainsi les explosions tarifaires de 2022 subies directement par les petites entreprises et collectivités. OGF n'a pas eu à revenir vers les Autorités Délégantes pour ces périodes.

Les prix unitaires 2023 et 2024 ont été réservés sur les marchés au cours du second trimestre 2022, avant les envolées spéculatives de l'été suivant. Cette fixation de la molécule a permis de revenir en toute transparence vers les Autorités Délégantes afin d'envisager l'impact des coûts 2023-2024 sur l'équilibre financier de la concession.

En 2023, la restructuration des approvisionnements en gaz et électricité ont permis au marché de revenir des niveaux tarifaires Mwh proches de ceux engagés par OGF. Toutefois l'inflation des coûts d'acheminement sont venus impactés les prix finaux payées à les entreprises.

Pour 2024, les tarifs Mwh sont sur ce printemps exceptionnellement bas car très soumis aux spéculations du marché. De plus, côté taxes, l'Etat a d'ores annoncé un arrêt de plusieurs mesures mises en place au titre du bouclier tarifaire. Sont déjà appliqués, un quasi-doublement (+8€/Mwh) de la TICGN Gaz depuis le 1er janvier, ainsi qu'une spectaculaire remontée de la TICFE Electricité de 0.5€/Mwh à 20.50€/Mwh depuis le 1er février.

3.2. TARIFS PRATIQUES

3.2.1. Les tarifs des prestations du service public

Les tarifs pratiqués en 2023 ont été les suivants :

Désignation	Tarifs au 1 ^{er} 2023		
	Prix H.T.	T.V.A. 20.00%	Prix T.T.C.
Redevance Crémation			
Crémation adulte avec cérémonie de recueillement (hommage simple)	684.75 €	136.95 €	821.70 €
Crémation adulte avec cérémonie de recueillement (hommage personnalisé)	733.66 €	146.73 €	880.39 €
Crémation adulte sans cérémonie de recueillement	599.17 €	119.83 €	719.00 €
Crémation enfant (moins de 12 ans)		Gratuit	
Crémation d'un cercueil après exhumation			
Cercueil inhumé depuis moins de 5 ans	684.75 €	136.95 €	821.70 €
Cercueil inhumé depuis plus de 5 ans	342.38 €	68.48 €	410.86 €
Crémation des personnes dépourvues de ressources suffisantes		Gratuit	
Crémation sapeur pompier (décès en service commandé)		Gratuit	
Crémation des pièces anatomiques			
Container de 60 kg et 200 litres maximum	684.75 €	136.95 €	821.70 €
Container de 30 kg et 100 litres maximum	599.17 €	119.83 €	719.00 €
Cérémonie de recueillement		Gratuit	
Remise de l'urne		Gratuit	
Dépôt temporaire des cendres au crématorium (12 mois maximum)		Gratuit	
Dispersion des cendres au jardin du souvenir		Gratuit	
Dispersion des cendres des pièces anatomiques d'origine humaine au cimetière		Gratuit	
Location salle de cérémonie pour obsèques sans crémation pour les personnes domiciliées, décédées ou inhumées à Nevers			
Courte durée (45 minutes maximum)	110.06 €	22.01 €	132.07 €
Longue durée (90 minutes maximum)	158.96	31.79	190.75
Crémation restes mortuaires à la demande d'une collectivité			
A la demande de la ville de Nevers à partir de la 25ème	599.17 €	119.83 €	719.00 €
A la demande d'une autre collectivité	684.75 €	136.95 €	821.70 €

3.2.2. La révision tarifaire

Conformément à l'article 37.6 du contrat de concession, la révision des tarifs se fait annuellement au 1er janvier selon la formule contractuelle.

La variation des tarifs au 1er janvier 2023 a été de **+ 12,85 %**.

3.3. COMPTE DE RESULTAT

3.3.1. Les règles comptables

Le crématorium de Nevers n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas par conséquent de compte d'exploitation propre.

Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires (frais d'administration générale, eau, frais postaux et télécoms) ou font l'objet d'une clé de répartition (charges de personnel).

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1er janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre.

La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

3.3.2. Présentation du compte de résultat

	2022	2023	Variation	Var %
1. PRODUITS ET RECETTES D'EXPLOITATION				
Nombre de crémations (hors PAOH)	1 040	1 078	38	3.7%
Nombre de crémation adulte avec utilisation de la salle de cérémonies (simple)	949	1 011	62	6.5%
Nombre de crémation adulte avec cérémonie de recueillement (hommage personnalisé)	17	19	2	11.8%
Nombre de crémation adulte sans utilisation de la salle de cérémonies	60	39	-21	-35.0%
Nombre de crémations enfants (moins de 12 ans)	9	6	-3	-33.3%
Nombre de crémations après exhumation (+ de 5 ans après inhumation)	5	2	-3	-60.0%
Crémation d'un cercueil après exhumation (- de 5 ans après l'inhumation)	0	0	0	
Crémation des personnes dépourvues de ressources suffisantes	0	1	1	
Nombre de crémations pièces anatomiques d'origine humaine (60 kg et 200 l max.)	0	0	0	
Nombre de crémations pièces anatomiques d'origine humaine (30 kg et 100 l max.)	5	4	-1	-20.0%
Nombre de location salle de cérémonies (courte durée) pour obsèques	1	3	2	200.0%
C.Affaires crémation adulte avec utilisation de la salle de cérémonies (simple)	575 641	690 247	114 606	19.9%
C.Affaires crémation adulte avec cérémonie de recueillement (hommage personnalisé)	11 052	13 940	2 888	26.1%
C.Affaires Crémation adulte sans utilisation de la salle de cérémonies	31 856	23 368	-8 489	-26.6%
C.Affaires Crémation enfant (moins 12 ans)	0	0	0	
C.Affaires Crémation après exhumation (+ de 5 ans après inhumation)	1 517	685	-832	-54.9%
C.Affaires Crémation après exhumation (- de 5 ans après inhumation)	0	0	0	
C.Affaires Crémation PAOH (60 kg et 200 l max.)	0	0	0	
C.Affaires Crémation PAOH (30 kg et 100 l max.)	3 034	2 397	-637	-21.0%
C.Affaires de location salle de cérémonies (courte durée) pour obsèques	98	330	233	238.5%
TOTAL PRODUITS	623 198	730 966	107 768	17.3%
2. CHARGES D'EXPLOITATION				
Gaz	24 509	50 926	26 417	107.8%
Electricité	16 733	31 566	14 832	88.6%
Eau	350	188	-162	-46.2%
Frais postaux et télécom.	204	177	-26	-12.9%
Fournitures diverses d'exploitation	4 240	2 973	-1 267	-29.9%
Fournitures, charges administratives et Commissaire aux Comptes	4 032	4 207	176	4.4%
Autres Charges	179	0	-179	-100.0%
Entretien, maintenance équipement cremation et filtration, et contrôles techniques	36 257	37 417	1 160	3.2%
Entretien des locaux	13 328	27 007	13 679	102.6%
Personnel (y compris charges sociales)	110 699	132 536	21 837	19.7%
Frais de direction (encadrement, gestion, compta...)	52 349	60 670	8 322	15.9%
Assurances	2 915	3 009	94	3.2%
Impôts	26 179	15 444	-10 734	-41.0%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	291 973	366 122	74 149	25.4%
Dotations aux amortissements	208 247	208 820	573	0.3%
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX AMORTISSEMENTS	208 247	208 820	573	0.3%
Frais financiers	73 948	70 149	-3 799	-5.1%
TOTAL CHARGES FINANCIERES	73 948	70 149	-3 799	-5.1%
Produits Exceptionnels	0	0	0	
TOTAL CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	
TOTAL CHARGES	574 168	645 092	70 923	12.4%
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT REDEVANCES A LA VILLE	49 030	85 875	36 845	75.1%
Redevance fixe + part variable	105 944	124 264	18 321	17.3%
Redevance pour occupation du domaine public	3 793	4 280	488	12.9%
Redevance pour frais de contrôles	2 709	3 057	348	12.9%
Total redevances ville	112 446	131 602	19 156	17.0%
% du Chiffre d'affaires	18.0%	18.0%		
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES REDEVANCE A LA VILLE	-63 416	-45 727	17 688	-27.9%
Impôt sur les sociétés (25 %)	0	0	0	
RESULTAT NET	-63 416	-45 727	17 688	-27.9%

3.3.3. Commentaires du compte de résultat

Le chiffre d'affaires a été déterminé en fonction des systèmes de facturation.

Le chiffre d'affaires total augmente de 4% en passant de 623 198 € en 2022 à **730 966 €** en 2023.

En 2022, il s'élevait à 623 198 € pour 1 045 crémations facturées dont 5 crémations de PAOH.

Il se décompose de la manière suivante :

Répartition du CA	2022		2023	
	Nb	CA	Nb	CA
Crémation adultes (hommage simple)	949	575 641 €	1 011	690 247 €
Crémation adultes (hommage personnalisé)	17	11 052 €	19	13 940 €
Crémation adultes (sans recueillement)	60	31 856 €	39	23 368 €
Crémation enfants	9	- €	6	- €
Crémation gratuite	0	- €	1	- €
Crémation d'exhumation d'un corps	5	1 517 €	2	685 €
Crémations de pièces anatomiques	5	3 034 €	4	2 397 €
Location de la salle cérémonie pour obsèques	1	98 €	3	330 €
CA Total	1 046	623 198 €	1 085	730 966 €

En 2023, nous dénombrons 1 084 crémations réalisées pour 1 082 de facturées. Un avoir a été établi sur 2023 et une crémation réalisée en 2023 sera facturée en 2024.

CHARGES D'EXPLOITATION

Gaz

La consommation de gaz correspond aux factures du crématorium. Le coût total du gaz ressort à **50 926 €** soit un coût par crémation de **47,24 €**.

En euros HT	2022	2023
Coût du gaz	24 509	50 926
Coût unitaire par crémation	23,57	47,24

2023	janv.-23	févr.-23	mars.-23	avr.-23	mai.-23	juin.-23
Gaz KWH	51 040	50 503	52 506	38 647	43 943	45 192

2023	juil.-23	août.-23	sept.-23	oct.-23	nov.-23	déc.-23
Gaz KWH	42 522	43 617	41 247	41 825	43 238	43 908

	2022	2023
Gaz KWH	631 029	538 188

Var. VAL	Var. %
-92 841	-15%

Electricité

La consommation d'électricité mentionnée correspond aux factures du crématorium. La facturation totale s'élève à **31 566 €**, soit un coût par crémation de **29,28 €**.

En euros HT	2022	2023
Coût de l'électricité	16 733	31 566
Coût unitaire par crémation	16,09	29,28

2023	janv.-23	févr.-23	mars.-23	avr.-23	mai.-23	juin.-23
Electricité KWH	12 538	12 956	11 454	10 265	7 084	6 437

2023	juil.-23	août.-23	sept.-23	oct.-23	nov.-23	déc.-23
Electricité KWH	6 771	6 888	7 132	6 928	7 280	9 134

Total	2022	2023
Electricité KWH	128 479	104 867

Var. VAL	Var. %
-23 612	-18%

Eau

La consommation facturée correspond aux factures du crématorium. La facturation pour l'année 2023 s'élève à **188 €**.

Frais postaux et télécom

Ce poste comprend les abonnements et les consommations des lignes téléphoniques ainsi que les achats de timbres dans le cadre d'envoi ponctuel. Le montant total s'élève à **177 €** en 2023 contre 204 € en 2022.

Depuis 2012, les frais postaux sont compris dans les frais d'administration générale. En effet, la direction comptable d'OGF a admis et décidé que ces frais d'affranchissement étaient compris dans les frais d'administration.

Fournitures diverses d'exploitation

Ce poste regroupe l'achat des pastilles réfractaires, de petits outillages, de produits divers d'entretien des équipements d'exploitation et de plaques. En 2023, ce poste s'élève à **2 973 €** contre 4 240 € en 2022.

Les fournitures diverses regroupent les fournitures d'exploitation suivantes :

	2022	2023
Pastilles réfractaires (VOLSING)	1 310	716
Achat de vêtements de travail (BRAGARD, MABEAO)	170	156
Fontaine à eau (CHATEAU D'EAU)	463	254
Distributeur de boissons (PRODIA+)	1 842	1 512
Achat petits outils et mobiliers	205	335
Traitement déchets funéraires (DASRI)	0	0
Achat fleurs	250	0
TOTAL	4 240	2 973

Fournitures, charges administratives et CAC

Les fournitures administratives comprennent essentiellement l'achat de fournitures de bureau, l'entretien et les consommables de l'imprimante/photocopieur/fax et également les honoraires du CAC. Le montant total du poste est de **4 207 €** contre 4 032 € en 2022.

	2022	2023
Honoraires CAC (DELOITTE)	1 792	2 004
Audit technique	0	
Fournitures administratives (JPG, STACI TECHNICOM)	2 008	1 935
Maintenance imprimantes + copies (RICOH)	232	268
TOTAL	4 032	4 207

Autres charges

Le montant de ce poste est nul pour 2023, contre 179 € l'an dernier. Il comprenait :

	2022	2023
Perte sur créances clients	87	0
Voyages et déplacements	52	0
Frais divers	40	0
TOTAL	179	0

Entretien des équipements de crémation et filtration et contrôles techniques

Le montant représente la maintenance préventive et curative des équipements de crémation mais également les charges liées aux contrôles techniques sur les installations de gaz, les installations des appareils de levage, le contrôle des rejets atmosphériques ou autres.

Le montant total du poste s'élève à **37 417 €** contre 36 257 € en 2022.

	2022	2023
Maintenance de l'équipement de crémation (ATI)	31 427	32 206
Frais pour pièces de rechange (ATI)	1 068	3 010
Traitement réactifs usagés (ENTREPRISE MODERNE DE TERRASSEMENT ET D'AGREGATS, ATI)	648	1 345
Contrôle des installations funéraires (ETOILES DE FRANCE)	0	0
Contrôle des installations de gaz (BUREAU VERITAS)	225	231
Contrôle des appareils de levage (BUREAU VERITAS)	92	95
Contrôle des rejets atmosphériques (CERECO)	2 280	0
Contrôle conformité électrique	292	299
Contrôle thermographie	225	231
TOTAL	36 257	37 417

Entretien des locaux

Le montant du poste « Entretien des locaux et espaces verts » s'élève à **27 007 €** contre 13 328 € en 2022. Ces frais comprennent :

	2022	2023
Entretien et nettoyage de locaux et des vitres (BERNARD POTIER, LAGOUTTE ET FILS, SAINES DEVT, SERVICE REGIONAL DE NETTOYAGE)	8 404	7 393
Nettoyage tapis (LES LAVANDIERES)	44	447

Entretien des espaces verts (A C N PAYSAGISTE)	3 804	14 599
Entretien climatisation (EDDIA)	436	2 450
Maintenance incendie (EUROFEU)	424	538
Entretien et dépannages divers	0	1 268
Télésurveillance (FIDUCIAL SECURITE HUMAINE)	216	234
Maintenance défibrillateur		79
TOTAL	13 328	27 007

En 2023, la société A C N PAYSAGISTE a effectué une création des massifs pour un montant HT de 8 796 €. En outre, une facture de 2022 a été comptabilisée sur l'exercice 2023. Tout cela explique l'écart significatif au niveau de l'entretien des espace verts entre l'exercice 2022 et 2023.

Charges de personnel

Les salaires et charges sociales s'élèvent à **132 536 €** en 2023 contre 110 699 € en 2022 et sont ceux fournis par la Direction des Ressources Humaines du groupe en fonction de l'affectation des personnels qui repose sur un suivi individuel des temps passés par le personnel opérationnel.

Le montant correspond aux salaires et charges sociales du personnel d'exécution ayant travaillé au ou pour le crématorium en 2023.

En 2023 le personnel d'exploitation a bénéficié d'un soutien du groupe OGF sur les petits salaires face à l'inflation générale, impactant de facto les heures supplémentaires.

Ce montant comprend également une quote-part du salaire du Directeur de secteur opérationnel à hauteur de 4%, du Responsable de crematorium à hauteur de 33% et de l'Assistant planning à hauteur de 5% pour leurs activités d'encadrement de l'ensemble du personnel et de direction du crématorium.

En 2022, l'arrêt de l'ancienne responsable de crématorium avait nettement baissé la charge d'encadrement.

EXPLOITATION

	Heures Travaillées	Heures Payées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2022	4 837	5 482	78 678	20 307	98 984
2023	5 041	5 589	83 355	20 651	104 006

hors polyvalence et participation

Polyvalence sortante

	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2022	- 277	- 4 686	- 1 566	- 6 252
2023	- 461	- 7 729	- 143	- 7 872

ENCADREMENT

	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2022	400	10 084	4 445	14 529
2023	664	24 308	10 071	34 379

hors participation

Frais de siège

Ces frais qui s'élèvent à **60 670 €** en 2023 contre 52 349 € en 2022 couvrent l'assistance administrative assurée par les différents services du groupe OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, facturation clients, gestion des achats, juridique...

Pour 2023, ils ont été estimés et plafonnés forfaitairement, à 8,3% des produits d'exploitation contre 8,4% en 2022. Il s'agit du taux retenu pour l'établissement des comptes de l'ensemble des crématoriums gérés par OGF et déterminé comme suit :

Année civile	Réel 2021 en milliers d'euros	Réel 2022 en milliers d'euros	Réel 2023 en milliers d'euros	Evol 2022/2023 en milliers d'euros	Evol 2022/2023 en %
CA Groupe	617 110 K€	633 216 K€	630 443 K€	-2 773 K€	-0.4%
Coûts siège retenus pour calcul ⁽¹⁾	52 547 K€	53 263 K€	52 592 K€	-671 K€	-1.3%
Pourcentage théorique	8.52%	8.41%	8.34%		-0.07%
Pourcentage effectivement retenu pour les rapports d'activité	8.50%	8.40%	8.30%		-0.10%

(1) Idem années précédentes, il s'agit du coût des fonctions support (personnels) et des budgets centraux (loyers, énergies, équipements...), incluant le coût des fonctions support réseau (production/logistique/administration), hors dépenses de marketing et communication, autres charges d'exploitation, honoraires exceptionnels (audit et conseil) et participation.

Explications taux 2023 :

La forte baisse de la mortalité en 2023 impacte le chiffre d'affaires du groupe OGF à hauteur de -2.8 M€ (630.4 M€, en baisse de 0.4% vs 2022).

L'ensemble des coûts Siège baisse de 671 K€ (52.6 M€, en baisse de -1.53% vs 2022), soit 8.34% du chiffre d'affaires, ramenés forfaitairement à 8.30%.

Ainsi, le taux de frais de siège baisse pour la seconde année consécutive malgré le contexte inflationniste général et la volonté d'OGF d'aide au pouvoir d'achat des bas salaires.

Assurances

Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours qui prévoit une prime pour l'ensemble des crématoriums. Notre assureur nous adresse un montant individualisé par crématorium, soit **3 009 €** en 2023 contre 2 915 € en 2022 pour le crématorium de Nevers.

L'augmentation de la prime d'assurance est due à une régularisation du CA assuré.

Impôts

Les impôts et taxes s'élèvent au global à **15 444 €** en 2023 contre 26 179 € en 2022.

Le montant renseigné correspond à la Contribution Economique Territoriale (CET), à la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) et à la taxe foncière.

CET :

La CET se décompose en Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et en Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

- La CFE s'élève à **4 196 €** sur 2023 contre 4 171 € en 2022.
- La CVAE a été appliquée en retenant le taux de 0.375% plus une taxe additionnelle de 6.92%, et 1% de frais d'assiette (qui s'applique au niveau du groupe OGF) de la valeur ajoutée du crématorium. Elle s'élève à **1 807 €** en 2023 contre 3 669 € en 2022.

Chiffre d'affaires total crémation (A)		730 966
Gaz		50 926
Electricité		31 566
Eau		188
Frais postaux et télécom.		177
Fournitures diverses d'exploitation		2 973
Fournitures, charges administratives et Commissaire aux Comptes		4 207
Autres Charges		0
Entretien, maintenance équipement crémation et filtration, et contrôles techniq		37 417
Entretien des locaux		27 007
Frais de direction (encadrement, gestion, compta....)		60 670
Assurances		3 009
Redevance fixe + part variable		
Total des charges d'exploitation (B)		218 142
VA		512 824
plafonnement VA à 85% ou 80 % du CA (E)		584 773
Valeur ajoutée de l'exploitation du crématorium (C)=(E)-(B)		512 824
Taux défini en fonction du CA de la Société (D)		0.375%
<i>Article 1586 ter - 2 du code général des impôts</i>		
Cotisation brute sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C*D)		1 923
abattement		-250
Cotisation due		1 673
Taxe additionnelle CCI (tx)	6.92%	116
Frais assiette recouvrement (FAR) (% d	1%	18
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		1 807

C3S

La Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S), plus communément appelée Organic, se calcule pour 0,16% du chiffre d'affaires (0,13% pour la C3S et 0,03% pour la contribution additionnelle). Cette taxe s'élève à **1 170 €** en 2023 contre 997 € en 2022.

Taxe foncière

La taxe foncière est de **8 272 €** pour l'année 2023 contre 17 432 € en 2022 qui comportait la taxe foncière 2022 et le rattrapage de 2020 et 2021.

Dotations aux provisions et aux amortissements

Dotations aux amortissements

La dotation de l'exercice 2023 s'élève à **208 820 €** contre 208 247 € en 2022.

Le détail des acquisitions 2023 se trouve dans le point

2.1 Compte rendu bilanciel sur les biens et immobilisations.

Provisions pour risques et charges

Sans objet pour l'année 2023 et 2022.

VNC

Sans objet pour l'année 2023 et 2022.

Frais financiers

Ce compte se compose des frais financiers suite au programme contractuel d'investissements.

En 2017, le contrat prévoyait la réalisation de travaux afin d'améliorer l'ergonomie, la fonctionnalité et la productivité du crématorium de Nevers.

Les frais financiers s'élèvent à **70 149 €** en 2023 contre 73 948 € en 2022.

Charges et produits exceptionnels

Il n'y a pas de résultat exceptionnel pour 2023.

Redevances

Le montant total de la redevance s'élève à **131 602 €** contre 112 446 € en 2022.

Redevances fixe et variable:

Le montant de la redevance variable d'exploitation correspond à 17 % de la part du chiffre d'affaires.

Le montant de la redevance 2023 s'élève à **124 264.26 €** et se décompose de la manière suivante :

- 110 065.50 € de redevance fixe annuelle, soit 90 000 € x 1.22295 (coefficient 2023 calculé en annexe 1) ;
- 14 198.76 € de redevance variable complémentaire.

Redevance pour occupation du domaine public :

La redevance d'occupation du domaine publique annuelle est d'un montant de **4 280.33 €** révisable annuellement selon la formule de révision des tarifs (voir Annexe 1), soit 3500€ x 1.22295.

Redevance pour frais de contrôles :

Les frais de contrôle annuels sont de **3 057.38 €** révisables annuellement selon la formule de révision des tarifs (voir Annexe 1), soit 2500€ x 1.22295.

Impôt sur les sociétés

Le taux d'impôt sur la société pour 2023 se porte à 25.83 %.

3.4. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

3.4.1. Etat de variation de patrimoine

Le total des acquisitions sur l'exercice 2023 s'élève à **5 383 €**.

Num immo	Description	Mise en service	Val. actualisée	Nb mois	Fin amort.	Dotations 2023
01MC0000000848	CATAFALQUES	30/03/2023	674	120	30/03/2033	51
01AGC0000002403	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE P12-23	24/03/2023	922	96	24/03/2031	89
01AGC0000002466	INTERVENTION SUR CHÊNEAU REALISATION FLASHING	26/09/2023	2 289	96	26/09/2031	75
01AGC0000002477	CIMETIERE DE L'AIGUILLON DIAGNOSTIC AMIANTE	20/10/2023	1 499	96	20/10/2031	37
Total			5 383			252

Le tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 2 du rapport.

3.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS

3.5.1. Les attestations d'assurances souscrites

Conformément à l'article 44 du contrat de concession, les attestations d'assurance souscrites sont jointes en Annexe III du présent rapport.

4. PERSPECTIVES 2024

Relation avec les clients

- La responsable du crématorium de Nevers prévoit d'effectuer des visites aux opérateurs funéraires.

Amélioration service

- Mise en place d'un système de retransmission des cérémonies à distance

Événements

- Organisation journée portes ouvertes pour les élus et le personnel administratif des collectivités
- Proposer aux cultes, aux directions et personnels des établissements de soins de visiter le crématorium de Nevers

ANNEXE 1 : FORMULE DE REVISION TARIFAIRE 2023

FORMULE DE CALCUL

CREMATORIUM DE NEVERS

Soit la formule de révision du crématorium :

$$\frac{T}{To} = 0.210 + 0.10 \frac{E}{E_0} + 0.37 \frac{S}{S_0} + 0.32 \frac{FSD1}{FSD1_0}$$

Avec,

E Indice brut de la production industrielle (base 100 en 2010) - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (NAF rév. 2, niveau section, poste D) – Id : 1654495.¹
 Valeur de l'indice connu à la date de la révision. **68.15**

E₀ Indice brut de la production industrielle (base 100 en 2010) - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (NAF rév. 2, niveau section, poste D) – Id : 1654495
 Valeur de l'indice connu en octobre 2016 : **74,36**

S Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Tous salariés - Services administratifs, soutien (NAF rév. 2 section N) - Base 100 en décembre 2008 –Id : 1565196
 Valeur de l'indice connu à la date de la révision. **125.7**

S₀ Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Tous salariés - Services administratifs, soutien (NAF rév. 2 section N) - Base 100 en décembre 2008 –Id : 1565196
 Valeur de l'indice connu en octobre 2016 : **114,70**

FSD1 Indice des frais, services divers - modèle de référence n°1, publié par « le Moniteur des travaux publics ». Valeur de l'indice connu à la date de la révision. **200.2**

FSD1₀ Indice des frais, services divers - modèle de référence n°1, publié par « le Moniteur des travaux publics ». Valeur de l'indice connu en octobre 2016 : **124,20**

Soit la formule de révision suivante :

$$\frac{T}{To} = 0.210 + 0.10 \frac{68.15}{74.36} + 0.37 \frac{125.70}{114.70} + 0.32 \frac{200.20}{124.20}$$

Et,

$$\frac{T}{To} = 1.22295$$

Le coefficient de révision depuis l'origine pour l'année 2023 ressort à 1.22295.

Le coefficient de la précédente révision était de 1.08365.

Le coefficient de variation par rapport à la dernière révision ressort donc à 1.22295 / 1.08365 soit 1.1285.

La variation des tarifs est donc de **12.85 %** par rapport à la dernière révision des tarifs.

Ces résultats sont obtenus de la façon suivante :

- le coefficient de révision par rapport à l'origine est calculé à 5 décimales après la virgule ;

¹ En accord avec les préconisations de l'INSEE, la série 001654495 est arrêtée et peut être remplacée par la nouvelle série équivalente 010537947.

- le coefficient de variation par rapport à la précédente révision est calculé à 4 décimales après la virgule ;
- le pourcentage de variation par rapport à la précédente révision est calculé à 2 décimales après la virgule et s'applique sur les tarifs hors taxes.

ANNEXE 2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Num immo	Description	Mise en service	Val. actualisée	Nb mois	Fin amort.	Amortiss. Cumulés N-1	Valeur nette comptable N-1	Dotation Année 2023	Amortiss. Cumulés 2023	VNC 2023
01MC0000000331	ECRAN 24 POUCES	01/04/2017	104	18	01/10/2018	104	0	0	104	0
01MC0000000271	ORDINATEUR OPTIPLEX 3040	01/04/2017	395	48	01/04/2021	395	0	0	395	0
01AGC0000000953	VERIFICATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	01/04/2017	395	96	01/04/2025	284	111	49	333	62
01AGC0000001055	LIGNE DE FILTRATION	27/02/2018	453 800	226	27/12/2036	116 632	337 168	24 096	140 728	313 072
01AGC0000001077	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2018	395	96	01/04/2026	234	161	49	284	111
01AGC0000001057	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	27/02/2018	7 421	96	27/02/2026	4 490	2 931	928	5 417	2 003
01AGC0000001056	MISE EN ŒUVRE D'OUVRAGE DE FILTRATION	27/02/2018	5 836	96	27/02/2026	3 531	2 305	730	4 261	1 575
0100680N901C402	STRUCTURE FOUR	27/02/2018	89 000	226	27/12/2036	22 874	66 126	4 726	27 600	61 400
0100680N901C603	REBRIGUETAGE LONG	27/02/2018	55 000	108	27/02/2027	29 580	25 420	6 111	35 691	19 309
01MC00000000488	4 TABOURETS KUADRA	01/04/2019	937	120	01/04/2029	352	586	94	445	492
01MC00000000487	TABLE HAUTE RECTANGLE	01/04/2019	370	120	01/04/2029	139	231	37	176	194
01MC00000000486	3 BOUIS DE CANAPE SOHO	01/04/2019	755	120	01/04/2029	283	472	75	359	396
01MC00000000485	3 TABLES BASSES SOHO	01/04/2019	859	120	01/04/2029	322	537	86	408	451
01MC00000000484	4 CONSOLES LINEA LOBBY	01/04/2019	1 257	120	01/04/2029	471	786	126	597	660
01MC00000000483	4 BANQUETTES TOPAZE	01/04/2019	2 484	120	01/04/2029	931	1 552	248	1 180	1 304
01MC00000000482	15 BRIDGE TOP AZE	01/04/2019	6 156	120	01/04/2029	2 308	3 847	616	2 924	3 232
01MC00000000481	PUPITRE SALLE DE CEREMONIE	01/04/2019	1 034	120	01/04/2029	388	647	103	491	543
01MC00000000478	MATERIEL HIFI-VIDEO	01/04/2019	31 116	120	01/04/2029	11 669	19 448	3 112	14 780	16 336
01MC00000000479	34 BANQUETTES MIKADO	01/04/2019	20 187	120	01/04/2029	7 570	12 617	2 019	9 589	10 598
01MC00000000477	TABLEAUX PLAQUES DECORATIVES	01/04/2019	1 236	120	01/04/2029	464	773	124	587	649
01MC00000000476	MOBILIER EXTERIEUR BANCs	01/04/2019	4 330	120	01/04/2029	1 624	2 706	433	2 057	2 273
01MC00000000475	MOBILIER ADMINISTRATIF ARMOIRE	01/04/2019	1 118	120	01/04/2029	419	699	112	531	587
01MC00000000480	2 PORTES URNE	01/04/2019	590	120	01/04/2029	221	369	59	280	310
01AGC0000001421	ECLAIRAGE INTERIEUR	01/04/2019	3 863	96	01/04/2027	1 811	2 052	483	2 294	1 569
01AGC0000001419	AMENAGEMENT DECORATIF	01/04/2019	9 757	96	01/04/2027	4 574	5 183	1 220	5 793	3 964
01AGC0000001418	TAXE AMENAGEMENT ET REDEVANCE ARCHEOLOGIE	01/04/2019	5 217	96	01/04/2027	2 445	2 772	652	3 098	2 120
01AGC0000001420	PANNEAUX SIGNALETIQUES INTERIEURS	01/04/2019	600	96	01/04/2027	281	319	75	356	244
01AGC0000001417	JOURS IMMOBILISES	01/04/2019	29 122	96	01/04/2027	13 651	15 471	3 640	17 291	11 831
01AGC0000001416	CONTRÔLE TECHNIQUE PV HAND	01/04/2019	10 930	96	01/04/2027	5 123	5 807	1 366	6 490	4 440
01AGC0000001415	ACCESSIBILITE PMR	01/04/2019	1 271	96	01/04/2027	596	675	159	755	516
01AGC0000001414	MISSION DE COORDINATION SECURITE PROTECTION SANTE	01/04/2019	11 430	96	01/04/2027	5 358	6 072	1 429	6 787	4 643
01AGC0000001413	HONO ARCHITECTE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE	01/04/2019	134 602	96	01/04/2027	63 095	71 507	16 825	79 920	54 682
01AGC0000001412	PV DE CONSTAT AFFICHAGE PC	01/04/2019	548	96	01/04/2027	257	291	68	325	222
01AGC0000001411	AFFICHAGE PERMIS DE CONSTRUIRE	01/04/2019	3 146	96	01/04/2027	1 475	1 671	393	1 868	1 278
01AGC0000001410	ASSURANCE TOUT RISQUES CHANTIER	01/04/2019	20 238	96	01/04/2027	9 487	10 752	2 530	12 017	8 222
01AGC0000001409	ETUDE IMPACT RECONFIGURATION COMPLETE DU SITE	01/04/2019	11 340	96	01/04/2027	5 316	6 024	1 418	6 733	4 607
01AGC0000001408	ETUDES PREALABLES ENQUETES PUBLIQUES	01/04/2019	3 091	96	01/04/2027	1 449	1 642	386	1 835	1 256
01AGC0000001407	DIAGNOSTIC AMIANTÉ PLOMB	01/04/2019	3 790	96	01/04/2027	1 777	2 013	474	2 250	1 540
01AGC0000001406	SONDAGE DE SOL	01/04/2019	4 470	96	01/04/2027	2 095	2 375	559	2 654	1 816
01AGC0000001405	PLATRERIE	01/04/2019	6 392	96	01/04/2027	2 996	3 396	799	3 795	2 597
01AGC0000001404	ALIMENTATION GAZ	01/04/2019	4 114	96	01/04/2027	1 929	2 186	514	2 443	1 671
01AGC0000001403	ALIMENTATION ELECTRIQUE	01/04/2019	23 856	96	01/04/2027	11 183	12 674	2 982	14 165	9 692
01AGC0000001402	CARRELAGE	01/04/2019	16 623	96	01/04/2027	7 792	8 831	2 078	9 870	6 753
01AGC0000001401	SERRURERIE	01/04/2019	62 425	96	01/04/2027	29 262	33 163	7 803	37 065	25 360
01AGC0000001400	ELECTRICITE	01/04/2019	49 233	96	01/04/2027	23 078	26 155	6 154	29 232	20 001
01AGC0000001399	PLOMBERIE VMC CLIMATISATION	01/04/2019	121 274	96	01/04/2027	56 847	64 427	15 599	72 007	49 268
01AGC0000001398	PEINTURE	01/04/2019	30 782	96	01/04/2027	14 429	16 353	3 848	18 277	12 505
01AGC0000001789	PEINTURE - REGUL	01/04/2020	-354	96	01/04/2028	-122	-232	-44	-166	-188
01AGC0000001396	MENUISERIE INTERIEURE-FAUX PLAFONDS	01/04/2019	110 181	96	01/04/2027	51 647	58 534	13 773	65 420	44 761
01AGC0000001788	MENUISERIE INTERIEURE-FAUX PLAFONDS - REGUL	01/04/2020	-1 574	96	01/04/2028	-541	-1 033	-197	-738	-836
01AGC0000001395	CLOISONS-DOUBLAGES-PLAFONDS SUSPENDUS	01/04/2020	47 322	96	01/04/2027	22 182	25 140	5 915	28 097	19 224
01CONC000000180	MENUISERIE EXTERIEURE	01/04/2019	88 158	213	01/01/2037	18 625	69 533	4 967	23 592	64 566
01CONC000000179	COUVERTURE	01/04/2019	28 885	213	01/01/2037	6 102	22 782	6 702	7 730	21 155
01CONC000000178	CHARPENTE	01/04/2019	50 339	213	01/01/2037	10 635	39 704	2 836	13 471	36 868
01CONC000000177	GROS ŒUVRE-RAVALEMENT	01/04/2019	420 690	213	01/01/2037	88 878	331 812	23 701	112 579	308 111
01CONC000000176	TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT VRD ESPACES VERTS	01/04/2019	94 311	213	01/01/2037	19 925	74 386	5 313	25 238	69 073
01AGC0000001397	REVETEMENTS DE SOL	01/04/2019	38 964	96	01/04/2027	18 264	20 700	4 870	23 135	15 829
01AGC0000001448	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2019	2 983	96	01/04/2027	1 399	1 585	373	1 771	1 212
01MC00000000502	MATERIEL ADMINISTRATIF	22/05/2019	1 040	120	22/05/2029	375	665	104	479	561
01AGC0000001475	JOURS IMMOBILISES	30/06/2019	676	96	30/06/2028	296	380	85	381	296
01CONC000000181	REFECTION COUVERTURE	15/07/2019	29 019	209	15/12/2036	5 769	23 250	1 666	7 435	21 584
01AGC0000001604	MACONNERIE DEMOLITION INT EXT COUVERTURE PEINT	25/09/2019	133 846	96	25/09/2027	54 627	79 219	16 731	71 358	62 488
01AGC0000001618	JOURS IMMOBILISES	30/09/2019	1 342	96	30/09/2027	545	796	168	713	629
01MC00000000545	MOBILIER	31/10/2019	662	120	31/10/2029	210	453	66	276	386
01MC00000000555	CAMERA DOME 36R	27/11/2019	771	120	27/12/2029	232	539	77	309	462
01MC00000000598	MOBILIER 1 CATAFALQUE	01/04/2020	608	120	01/04/2030	167	441	61	228	380
01AGC0000001795	JOURS IMMOBILISES CRÉMATORIUM NEVERS Q3-20	01/04/2020	131	96	01/04/2028	45	86	16	61	70
01AGC0000001794	PLATRERIE	01/04/2020	501	96	01/04/2028	172	329	63	235	266
01AGC0000001793	CARRELAGE	01/04/2020	1 941	96	01/04/2028	667	1 274	243	910	1 031
01AGC0000001792	SERRURERIE	01/04/2020	2 006	96	01/04/2028	690	1 317	251	941	1 066
01AGC0000001791	ELECTRICITE	01/04/2020	5 650	96	01/04/2028	1 942	3 708	706	2 648	3 002
01AGC0000001790	PLOMBERIE VMC CLIMATISATION	01/04/2020	307	96	01/04/2028	105	201	38	144	163
01CONC000000217	MENUISERIE EXTERIEURE	01/04/2020	4 954	201	01/01/2037	813	4 141	296	1 109	3 845
01AGC0000001787	CLOISONS-DOUBLAGES-PLAFONDS SUSPENDUS	01/04/2020	2 159	96	01/04/2028	742	1 417	270	1 012	1 147
01CONC000000216	COUVERTURE	01/04/2020	6 489	201	01/01/2037	1 065	5 424	387	1 453	5 036
01CONC000000215	GROS ŒUVRE-RAVALEMENT	01/04/2020	10 495	201	01/01/2037	1 723	8 772	627	2 350	8 146
01CONC000000214	TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT VRD ESPACES VERTS	01/04/2020	5 708	201	01/01/2037	937	4 771	341	1 278	4 430
01MC00000000657	Imprimantes IM 350F	12/01/2021	665	48	12/01/2025	327	338	166	493	172
01AGC0000001952	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	26/02/2021	4 805	96	26/02/2029	1 107	3 698	601	1 708	3 097
01MC00000000699	ALCATEL LUCENT - 8028s Premium Deskphone AZERTY	01/04/2021	151	24	01/04/2023	132	19	19	151	0
01AGC0000002053	IMMOS CVC VENTILATION Q1-22	31/05/2021	325	96	31/05/2029	64	261	41	105	220
01AGC0000001996	MOTEUR EXTRACTEUR SALLE FOURS	31/05/2021	2 519	96	31/05/2029	499	2 020	315	814	1 705

Num immo	Description	Mise en service	Val. actualisée	Nb mois	Fin amort.	Amortiss. Cumulés N-1	Valeur nette comptable N-1	Dotafon Année 2023	Amortiss. Cumulés 2023	VNC 2023
01AGC0000001995	REPLACEMENT MOTEUR EXTRACTEUR SALLE DES FOURS	31/08/2021	292	96	31/08/2029	49	243	36	85	206
01AGC0000002192	RENOVATION LIGNE DE FILTRATION	01/01/2022	25 270	96	01/01/2030	3 148	22 122	3 159	6 307	18 963
01AGC0000002193	RENOVATION LIGNE DE FILTRATION	01/01/2022	25 270	96	01/01/2030	3 148	22 122	3 159	6 307	18 963
01MA0000000102	CHARIOT HYDRO-ELECTRIQUE INOX	01/01/2022	3 109	120	01/01/2032	310	2 799	311	621	2 488
01A245370000000	REMPLE GRP FROID POSTIF 5M3	01/04/2022	3 901	96	01/04/2030	366	3 535	488	853	3 048
01MC00000000848	CATAFALQUES	30/03/2023	674	120	30/03/2033			51	51	623
01AGC0000002403	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE P12-23	24/03/2023	922	96	24/03/2031			89	89	833
01AGC0000002466	INTERVENTION SUR CHÊNEAU REALISATION FLASHING	26/09/2023	2 289	96	26/09/2031			75	75	2 214
01AGC0000002477	CIMETIERE DE L'AIGUILLON DIAGNOSTIC AMIANTE	20/10/2023	1 499	96	20/10/2031			37	37	1 462
TOTAL			2 412 791			788 859	1 618 549	208 820	997 679	1 415 112

ANNEXE 3 : ATTESTATION D'ASSURANCE



Attestation d'assurance Responsabilité civile

Allianz I.A.R.D, dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que la société :

OGF SAS
31 RUE DE CAMBRAI
75019 PARIS

Agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales

est titulaire d'un contrat "Allianz Responsabilités des entreprises" souscrit sous le numéro 63010772 et qui a pris effet le 01/04/2024.

Ce contrat a pour objet de garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir vis-à-vis des tiers du fait des activités déclarées aux Dispositions particulières, à savoir :

Prestations funéraires, prestations de conseils après obsèques ;
Conception, réalisation, aménagement, entretien et exploitation (y compris gestion déléguée) de cimetières, sites cinéraires, chambres funéraires, crématoriums ou tout autre site lié à l'activité funéraire ; y compris en qualité de maître d'ouvrage.

Nettoyage/restauration de monuments en marbre ou pierre (type granit) autres que les monuments funéraires (statues, fontaines...) à l'exclusion de toute activité « bâtiment »

Entretien/restauration de sépulture, à l'exclusion de toute activité « bâtiment » ;

Fabrication, fourniture et commercialisation de produits, monuments et articles funéraires.

Activités de gestion des obsèques et de crémation des animaux de compagnie

Activités de fabrication

Marbrerie

Exploitation forestière, fabrication de cercueils, travail du bois.

Activités de protocole

Opérations de Prévoyance Funéraire

Toutes opérations de promotion de contrats de prévoyance funéraire, y compris activités de courtage d'assurance

Concession de la licence des brevets et de la marque « Safebalm », à la société HYGECO INTERNATIONAL PRODUITS.

La présente attestation est valable pour la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au-delà des limites, des conditions de garanties et des montants fixés au contrat auquel elle se réfère.

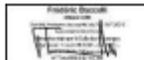
Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

De plus, nous vous rappelons qu'en cas de non-paiement des cotisations, de suspension ou résiliation du contrat, cette attestation ne sera plus valide.

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à Paris, le 18/03/2024.

Pour Allianz,



ATTESTATION D'ASSURANCE
Contrat N° 63010772
Page 1 sur 2

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991.967.200€
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA: FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 Cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr



Tableau récapitulatif des montants des garanties

GARANTIES	Montant de la garantie par sinistre (sauf mention contraire)
RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
Tous Dommages corporels matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs, confondus :	10 000 000 EUR
DONT :	
Faute inexcusable	5 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs	10 000 000 €
Dommages aux biens confiés	300 000 €
Dommages immatériels non consécutifs	3 000 000 €
Tous dommages résultant d'Atteintes à l'environnement accidentelles se produisant dans l'enceinte de l'un des établissements de l'assuré	1 500 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON / RECEPTION – RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Tous Dommages corporels matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs, confondus :	10 000 000 EUR
	par sinistre et par année d'assurance
DONT :	
Dommages matériels et immatériels consécutifs	10 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
Dommages immatériels non consécutifs	3 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
Défense Pénale et Recours :	75 000 EUR

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat N° 63010772

Page 2 sur 2

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991.967.200€
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA: FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 Cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

ANNEXE 4 : LISTE COMPLETE DE REPARTITION DES CREMATIONS SELON L'ENTREPRISE DE POMPES FUNEBRES

Répartition des crémations selon l'entreprise de Pompes Funèbres (Hors exhumations et pièces anatomiques)	
Opérateurs funéraires	Nombre de défunts
DES GRANDS JARDINS	173
ETABLISSEMENTS GAUBIER	167
POMPES FUNEBRES CATON	143
ETS MARTIN SARL	95
NEVERS PFG SO CENTRE	94
ECRIN SOUV POMPES FUNEBRES MARBRERIE	69
LA CHARITE SUR LOIRE PFG SO CENTRE	40
MONSIEUR BRUNO JOLY	34
THAUSE	29
NEVERS PFG Rue d'Alsace Lorraine SO CENTRE	28
TORTERON PDV SO CENTRE	23
LA GUERCHE LE GAL SO CENTRE	17
POMPES FUNEBRES RASLES P F R S	17
SANCOINS PFG SO CENTRE	17
DECIZE PFG SO CENTRE	15
COSNE PFG SO CENTRE	13
POMPES FUNEBRES MARBRERIE CHARON	13
AUGER	12
IMPHY PFG SO CENTRE	12
NEVERS LE GAL SO CENTRE	11
POMPES FUNEBRES KROST PAUL LESTER	11
MONSIEUR DENIS FRELAT	8
POMPES FUNEBRES BROCHET	6
SOC DE SOUZA FILS	5
BENGY-AMBULANCES / BENGY-POMPES FU	2
MONTLUCON PFG SO CENTRE	2
POMPES FUNEBRES A JANET ROC ECLERC	2
POMPES FUNEBRES AUTUNOISES ROC ECLERC	2
ADVITAM	1
AINAY AMBULANCE	1
AVALLONNAISE ESPACE FUNERAIRE	1
BOURGES PDV J.COEUR SO CENTRE	1
CLAMECY PF PARENT G. Leclerc SO AUXERRE	1
DELIASSASSEIGNE PF YONNE BOTTA PHILLIPS	1
DUN SUR AURON PFG SO CENTRE	1
LONS LE SAUNIER PFG SO BOURGOGNE F-COMTE	1
MARBRERIE ET POMPES FUNEBRES DE LA COTIERE	1
MICHEL FROSSARD	1
MOULINS IRLINGER SO CLERMONT FERRAND	1
POMPES FUNEBRES CATON PEQUIGNOT	1
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	1
POMPES FUNEBRES MARION	1
SAFM LA MAISON DES OBSEQUES	1
SAINT AMAND FUNERAIRE	1
VIERZON PFG SO CENTRE	1
TOTAL	1 077

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le



ID : 058-215801945-20240625-2024_DLB109-DE

